

LATÉNA FORTE HAUSSE DE LA TAXE DÉCHETS SUR L'ANCIEN TERRITOIRE DE LA TÈNE **P5**

LOUP LES CHIENS DE PROTECTION TROP SOUVENT RECALÉS À L'EXAMEN **P18**

MÉDECINS AU TRIBUNAL POUR AVOIR EXERCÉ SANS AUTORISATION **P7**

MERCREDI
17 DÉCEMBRE 2025
WWW.ARCINFO.CH

NO 291/CHF 3.70/€ 3.70 /
J.A. - 2000 NEUCHÂTEL

ARCInfo



À 1000 M
~ 8° ~ 1° ☁
EN PLaine
~ 7° ~ 2° ☀

ÉDITÉ À NEUCHÂTEL. NÉ EN 2018 DE LA RÉUNION DES QUOTIDIENS L'IMPARTIAL ET L'EXPRESS.

LA CHAUX-DE-FONDS

COMBIEN DE PAS POUR FAIRE SES ACHATS?



DAVID MARCHON

Président du Collectif local pour l'attractivité des commerces chaux-de-fonniers, Robin Erard a mesuré, à l'aide d'un odomètre (ou compteur kilométrique), les distances qu'il faut parcourir en moyenne pour faire ses commissions en ville. **P2**

CINÉMA UN TROISIÈME «AVATAR» AUX ALLURES DE WESTERN ÉPIQUE

Avec «Avatar: de feu et de cendres», James Cameron revient avec ses bonhommes bleus et confirme qu'il est indétrônable en matière de cinéma à très grand spectacle. **P12**



HOCKEY UN JEUNE JOUEUR DU CP FLEURIER SUSPENDU PENDANT UNE ANNÉE

Auteur d'une agression contre un adversaire jurassien lors d'un match de troisième ligue, un jeune joueur vallonnier a écopé d'une lourde sanction disciplinaire. **P13**



CAPTURE D'ÉCRAN



NOËL

QUEL SAPIN POUR ILLUMINER VOTRE SALON?

Le sapin reste un incontournable des fêtes de Noël. Chaque année, les Suisses achètent 1,7 million de spécimens cultivés en pépinière. Mais il y a aussi les versions artificielles... Alors, que choisir? Ecologie, prix ou tradition: entre le Nordmann local et le plastique chinois, le choix dépend de vos priorités. **P19**

30051
9 772571 748001

Combien de mètres faut-il parcourir pour faire ses courses?

LA CHAUX-DE-FONDS Le Collectif local pour l'attractivité des commerces remet les pendules à l'heure en matière de stationnement. Rencontre avec son président Robin Erard, qui a parcouru la ville à pas comptés.

PAR SYLVIE BALMER

Il y a une année, un groupe de citoyens formait le Collectif local pour l'attractivité des commerces chaux-de-fonniers (Clacc). L'objectif était de tordre le cou à l'idée selon laquelle les nouveaux choix urbanistiques nuisent au commerce local, et proposer des pistes de réflexion aux commerçants.

Que s'est-il passé depuis? A première vue, pas de quoi faire changer d'avis certains commerçants qui estiment que leur clientèle rechigne à se déplacer jusqu'à leur boutique si elle n'est pas située suffisamment près d'une place de parc.



«Les supermarchés l'ont compris depuis longtemps en organisant des activités destinées au jeune public.»

ROBIN ERARD
PRÉSIDENT DU CLACC

C'est le cas de la présidente du Commerce indépendant de détail, Brigitte Leitenberg, qui s'exprimait dans nos colonnes le 27 novembre.

Distances surestimées

Et pourtant. «On n'entend peu ceux qui sont satisfaits de la piétonnisation du centre-ville, mais ils existent», assure Robin Erard, président du Clacc. «Notre objectif est de réunir des gens qui soutiennent l'idée que la Ville est dans la bonne direction. Des personnes pas opposées à la voiture mais qui considèrent qu'elle n'a pas sa place partout.»



A la différence de ces visiteurs du Marché de Noël de La Chaux-de-Fonds, beaucoup de monde rechigne à marcher pour aller faire ses achats en ville, alors que les distances parcourues à pied dans les centre commerciaux sont souvent plus élevées que ce que l'on croit... MURIEL ANTILLE

Le Clacc a été intégré à la commission mobilité, espace public et stationnement, qui se réunit environ deux fois par année. «Notre rôle est consultatif, pas décisionnaire», précise Robin Erard. Ce dernier a fait des tests sur le terrain, avec son odomètre, un compteur kilométrique monté sur roues.

Les faits

«Nous avons toutes et tous tendance à surestimer nos distances de déplacement», constate-t-il. «Par exemple, pourquoi exiger de pouvoir garer sa voiture à moins de cent mètres de la boucherie, alors que c'est la distance entre l'entrée de la piscine des Mélézes et les bassins?», illustre-t-il.

Sa petite expérience démontre que les distances parcourues à l'intérieur d'un supermarché sont souvent sous-estimées. «Du parking des centres commerciaux Coop Entilles et Eplatures, jusqu'à l'entrée du magasin, il faut déjà parcourir 100 mètres (75 mètres à Métropole Centre)», a-t-il compté.

Et on n'atteint pas le rayon boucherie sans un effort supplémentaire. Pour remplir son caddie, Robin Erard a effectué une moyenne de 450 mètres en plus, et ce, sans traîner dans les rayons, en optant pour un parcours le plus efficace possible.

«450 mètres, c'est exactement la même distance que celle qui est nécessaire pour passer

devant tous les stands les jours de marché», relève-t-il. Autre fait probant: «il y a plus de 37 000 places de parc sur le périmètre urbain de la ville, toutes confondues», rappelle-t-il. Fort de ces réalités, il invite à «ne pas partir dans des combats vains».

«Tout le monde n'a pas les mêmes besoins. Il y a des domaines où c'est devenu très difficile, indépendamment des places de parc. Pour le secteur chaussures et vêtements notamment, les gens ont changé leurs habitudes de consommation.»

Un apprentissage

Selon Robin Erard, c'est une question d'apprentissage. Or, les enfants, comme les adultes, marchent de moins en moins.

«Une étude française a montré que le périmètre de déplacement des enfants s'est considérablement réduit au fil des ans (réd: de trois kilomètres dans les années 1960, il est passé à moins d'un kilomètre en 2010). On doit aussi les habi-

tuer à aller à la boulangerie plutôt qu'à la Migros.»

Boîte à idées

Il s'agit également d'être créatif. Dans la boîte à idées créée sur le site du Clacc, des citoyens ont posté diverses suggestions.

En vrac, un service de livraison à vélo qui prend en charge les commissions depuis le commerce jusqu'au domicile (cinq francs pour deux cabas); un tas de neige géant sur lequel les enfants joueraient pendant que leurs parents feraient leurs courses ou encore une torée, organisée par les bouchers, qui installeraient un foyer au centre de la place du Marché et vendraient leur viande.

«Beaucoup pensent que c'est à la Ville d'animer les espaces. Mais c'est à la population et aux commerçants de s'approprier ces lieux libérés des autos. La patinoire éphémère installée sur la place du Marché est un bon exemple. Elle attire les enfants, les familles, les clients... Les supermarchés l'ont compris depuis longtemps en organisant des activités destinées au jeune public.»

«Il faut juste se fédérer autour d'une idée positive. Hélas, c'est souvent plus facile quand il s'agit de s'opposer à quelque chose», déplore Robin Erard.

COMMENTAIRE

SYLVIE BALMER
JOURNALISTE



Marcher sur la tête

La scène se passait juste derrière Robin Erard, alors que nous étions attablés dans un café chaux-de-fonnier, et qu'il me racontait comment il tentait de démontrer que faire ses courses en zone piétonne n'a rien d'insurmontable.

Par-dessus son épaule, j'observais, dans la vitrine du commerce voisin, des gens en train de marcher, justement, comme pour appuyer ses propos.

Ils ont marché dans notre direction tout le temps de notre discussion, mais sans jamais se rapprocher. Et pour cause, ce sont des adeptes du surplace. Ils sont de plus en plus nombreux.

Le tapis de marche qui ne mène nulle part est l'appareil de fitness le plus populaire au monde, suivi de près par le vélo elliptique qui, pareil, n'arrive jamais à destination.

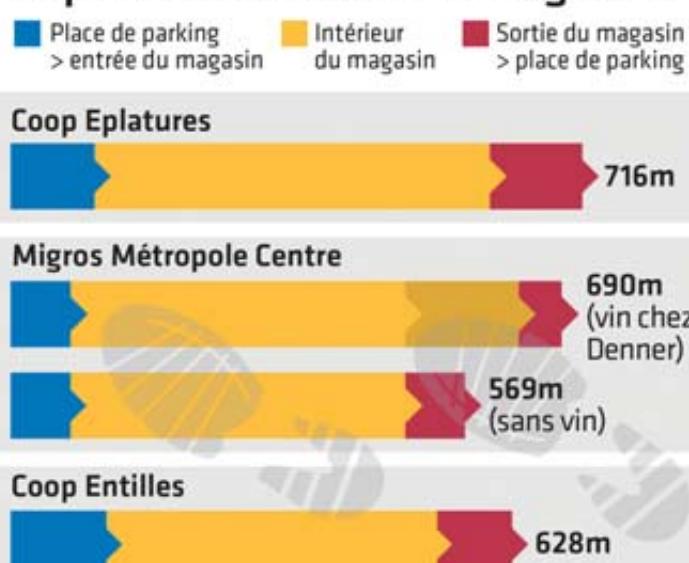
A moins d'être un astronaute en mission dans l'espace et ne pas avoir d'autre choix pour lutter contre l'atrophie musculaire, on peut se demander quel intérêt il y a à marcher, courir ou pédaler pendant trente minutes face à un mur. Et payer pour ça alors que faire la même chose à l'extérieur ne coûte pas un rond. Et en vitrine en plus, pour se taper l'affiche.

Parce que, avouez que c'est quand même paradoxal, cette société qui ne se déplace qu'en bagnole et qui paye pour marcher sans avancer, en mesurant le nombre de pas effectués.

Alors que la course à pied n'a jamais été autant à la mode, à voir les troupeaux de coureurs de plus en plus fournis lors du BCN Tour et le boom du trail, les gens rechignent à marcher pour faire leurs commissions?

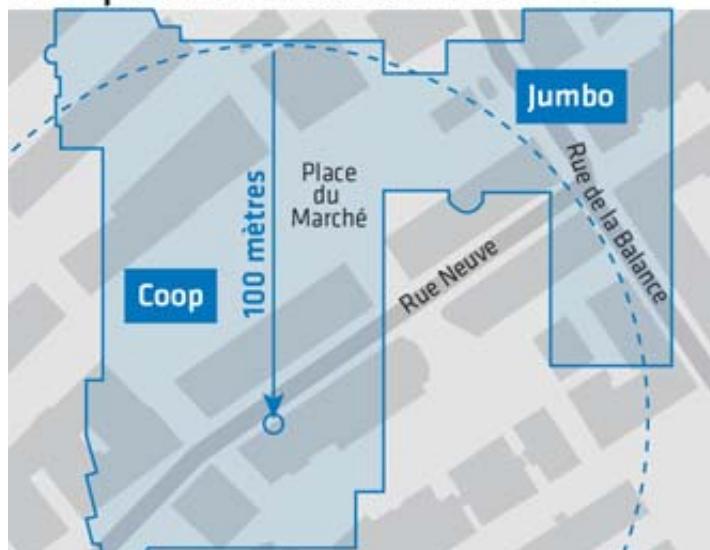
Certes, il ne faut pas mettre tout le monde dans le même... panier. Mais on peut quand même se demander si on ne marche pas sur la tête.

Déplacements dans les magasins



INFOGRAPHIE: FRANÇOIS ALLANOU / SOURCE: ROBIN ERARD

Surface qu'occuperait le centre commercial des Eplatures s'il était au centre-ville



INFOGRAPHIE: FRANÇOIS ALLANOU / SOURCE: ROBIN ERARD

Interdire les feux d'artifice? Une moitié pour, l'autre contre!

La Suisse doit-elle interdire les feux d'artifice les plus bruyants sur son territoire? «ArcInfo» a lancé un sondage, qui a recueilli plus de 250 réponses. Résultat: les avis sont équitablement partagés!

PAR VIRGINIE GIROUD

La fronde gronde contre les feux d'artifice en Suisse. L'initiative populaire fédérale «pour une limitation des feux d'artifice» réclame une meilleure protection des personnes, des animaux et de l'environnement contre le bruit et les émissions causés par ces fusées et pétards.

Si elle est acceptée en votation populaire, potentiellement en 2026, la vente et l'utilisation d'engins pyrotechniques bruyants seraient interdites pour le grand public. Les Cantons pourraient toutefois accorder des «autorisations exceptionnelles» pour des événements «d'importance supraregionale».



Il y en a marre de voir les animaux effrayés, la nature polluée par la bêtise humaine.

UNE OPPOSANTE AUX FEUX D'ARTIFICE

Le 11 décembre, le Conseil national a adopté un contre-projet, visant plutôt l'interdiction des pétards qui ne produisent que des détonations.

Entre l'initiative et le contre-projet, le peuple suisse aura le dernier mot.

Résultats serrés

Dans ce contexte, «ArcInfo» a souhaité connaître l'attachement de la population neuchâteloise aux feux d'artifice.



Le peuple suisse devra voter sur l'initiative visant à interdire la vente de feux d'artifice bruyants et leur utilisation par le grand public. MURIEL ANTILLE

teloise aux feux d'artifice. Un sondage a été lancé le 10 décembre, sous la forme de la question suivante: «La Suisse doit-elle interdire les feux d'artifice les plus bruyants sur son territoire?»

Plus de 250 réponses ont été formulées, via les réseaux sociaux ou adressées par e-mail à la rédaction.

Les avis sont équitablement partagés et présagent d'une votation populaire serrée: la moitié des participants au sondage défend les feux d'artifice, l'autre moitié n'en veut plus.

Les opposants les plus farouches aux fusées livrent les

arguments suivants: «Il y en a marre de voir les animaux effrayés, la nature polluée par la bêtise humaine, race égoïste et centrée sur elle-même!», estime une participante au sondage.

Tirs «insupportables»

«Je suis pour l'interdiction. Même si je trouve les feux d'artifice superbes, ça reste de la pollution sonore et de l'air. J'ai vu un spectacle de drones, c'était tout aussi beau et calme», constate une internaute.

Un autre participant dit également «adorer» les feux d'artifice.

fice. «Mais... leur impact est difficile à ignorer. Chaque spectacle entraîne une pollution de l'air qui détériore notre environnement, ainsi qu'une dépense astronomique qui pourrait être investie ailleurs. Les débris finissent souvent comme déchets solides sur le lac, menaçant des écosystèmes sensibles. Et la pollution sonore perturbe autant les personnes que les animaux.» Un citoyen de Cortaillod raconte qu'il «fuit» les festivités du 1er Août en allant dormir en France voisine à cette occasion. «Les tirs de mortier jusqu'à 3 heures du matin sont devenus insupportables et l'anarchie règne.»

Interdire au grand public
Notre sondage laisse apparaître une catégorie de participants réclamant une interdiction des feux d'artifice pour le grand public, mais un maintien des spectacles officiels organisés par les Communes. «Il faut stopper la vente pour le public. Les gens font aller des pétards à toutes les occasions sans prendre de précaution, il y a des accidents chaque année.» Le camp des défenseurs des feux d'artifice est tout aussi bien représenté: «Ces specta-

cles font partie de la fierté neuchâteloise!», estime un lecteur d'«ArcInfo».

«Protéger le vivant sans éteindre ce qui fait vibrer»

«Je suis contre une interdiction: un magnifique feu d'artifice est beaucoup plus beau qu'un spectacle de drones.»

Pour un autre internaute, «il n'est pas question de supprimer nos traditions en cédant à une nouvelle mode bien désagréable».



A force de vouloir tout supprimer, tout interdire, tout aseptiser, on finit par éteindre bien plus que des fusées dans le ciel.

UNE DÉFENSEUSE DES FEUX D'ARTIFICE

Des participants aux sondages font remarquer que l'usage des feux est déjà extrêmement réglementé en Suisse: «A force de vouloir tout supprimer, tout interdire, tout aseptiser, on finit par éteindre bien plus que des fusées dans le ciel. On éteint des joies simples, des traditions lumineuses, des instants de rassemblement qui, une fois par année, réchauffent les coeurs.»

Poétiquement, cette lectrice estime qu'«on peut protéger le vivant sans éteindre tout ce qui fait vibrer. La nuance existe: la sagesse n'interdit pas, elle équilibre.»

PUBLICITÉ

les entilles centre

la chaux-de-fonds

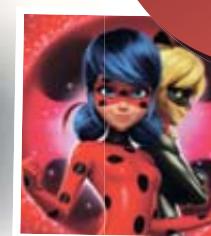
Citroën C3
Aircross MHEV
à gagner



Visite
du Père Noël
samedi 20
décembre
dès 10h



La magie
de Noël
Jusqu'au 31.12.2025



Rencontre
les héros de
Miraculous
dimanche
21 décembre
dès 13h

coop
Pour moi et pour toi.

coop



CLIQUEZ

Plus d'infos:



Feu vert à la reprise de l'Hôtel du Chasseron

Une nouvelle étape vers la réouverture de l'Hôtel du Chasseron, à Bullet, a été franchie lundi. Le législatif communal a approuvé la conclusion d'une servitude de quatre ans avec le propriétaire actuel du site, Armasuisse. Pour la syndique de Bullet, Fabienne Dégailleur, cette décision correspond à «une marque de confiance» envers la Municipalité. Les négociations avec Armasuisse vont désormais pouvoir se concrétiser dans les prochaines semaines. Les deux parties doivent s'entendre sur l'estimation du bâtiment et des charges qu'il engendre. Parallèlement, la Commune devra s'entendre avec le nouvel exploitant sur le montant de son loyer. La syndique espère conclure les différents contrats au printemps en vue d'une réouverture de l'Hôtel du Chasseron entre mai et juin, soit pour la saison estivale. Par la suite, la Commune et Armasuisse discuteront de la reprise, dans quatre ans, du bâtiment en droit de superficie. NWI



En 2025, le nombre d'employés dans l'horlogerie et la microtechnique est repassé sous la barre symbolique des 65 000, franchie en 2023 pour la première fois depuis 50 ans. ARCHIVES PATRICK GUERNE

L'emploi horloger suspendu au chômage partiel

PAR SERVAN PECA

Les prospères années post-Covid sont bel et bien terminées. Pour la première fois depuis 2021, les effectifs de l'industrie horlogère suisse s'affichent à la baisse.

A fin septembre 2025, le secteur, qui inclut la sous-traitance et la microtechnique, comptait 64 807 collaborateurs, soit 835 de moins (-1,3%) qu'un an auparavant.

Le nombre d'employés est donc repassé sous la barre symbolique des 65 000, atteinte en 2023 et qui constituait une première en 50 ans.

La baisse de 2025 «s'inscrit dans un environnement économique exigeant, marqué par une baisse des volumes et un contexte de consommation mondiale en ralentissement», rappelle la Convention patronale de l'industrie horlogère (CPIH), dans le cadre de son recensement annuel publié hier. La CPIH signale également qu'à fin novembre, plus d'un quart des entreprises avaient recours aux réductions de l'horaire de travail (RHT). La prolongation de ce droit aux

indemnités, de 18 à 24 mois, «a été déterminante pour limiter l'impact sur l'emploi, maintenir la capacité productive et préserver la continuité des savoir-faire horlogers».

La sous-traitance en souffrance

Par rapport à la baisse moyenne des effectifs horlogers dans le pays, de 1,3%, les cantons historiques de sous-traitance enregistrent les baisses les plus marquées. C'est notamment le cas dans celui de Neuchâtel (-3,5%). La CPIH a décompté 16 896 emplois sur le territoire cantonal, contre 17 511 à fin septembre 2024. Neuchâtel, avec ses 193 entreprises horlogères et microtechniques, représente toujours un bon quart (26,1%) du total des postes du secteur dans le pays.

Des baisses des effectifs ont aussi été observées dans les cantons de Vaud (-4,2%), du Jura (-3,2%) et de Berne (-2,1%). Selon la CPIH, la baisse des volumes s'observe dans les activités de composants, d'outillage

et d'assemblage, ainsi que dans les secteurs connexes à la microtechnique, comme les machines ou l'automobile, «qui renforcent la pression sur les fournisseurs».

Avec un profil différent, le canton de Genève, lui, se distingue et affiche une progression de 3% des effectifs en une année. Par métier, c'est essentiellement la production qui a perdu des postes (-1350, à 45 152). Dans les organes de direction et les fonctions administratives, le nombre d'emplois a augmenté de quelques centaines.

Suspense en 2026

Pour l'année 2026, les perspectives restent incertaines. Si la conjoncture compliquée ne s'améliore pas, «la sortie des dispositifs de RHT pour certaines sociétés pourrait accroître la pression sur les emplois de la branche», s'inquiète la CPIH. Autrement dit, à la fin de leurs droits aux indemnités, des entreprises pourraient bien décider de se séparer d'une partie de leurs effectifs.

NEUCHÂTEL

Jeudi-oui à la rue des Moulins

Pour bien finir l'année, quoi de mieux qu'un Jeudi-oui? La dernière édition 2025 du rendez-vous mensuel se tiendra demain sur la rue des Moulins et aux alentours. Comme toujours, les commerçants se prêteront au jeu. Le Chauffage compris proposera notamment des huîtres, le Deuxième Shop des burgers maison et Au Grain d'orge des bières et du vin chaud. Le Centre d'art Neuchâtel (CAN) ouvrira ses portes jusqu'à 20h pour permettre de découvrir son exposition anniversaire «No Center-30 ans du CAN». Musique live et visites guidées sont aussi au programme. Plus d'infos sur jeudi-oui.ch. DMZ

VAL-DE-TRavers / VAL-DE-RUZ

Les bus hivernaux reprennent du service

Le Snowbus, le Bus des neiges et le Nordic'bus reprennent du service. Dans deux communiqués distincts, Destination Val-de-Travers et le Parc Chasseral annoncent le renouvellement de ces offres (payantes) de complément aux transports publics habituels.

Au Val-de-Travers, le Bus des neiges ralliera dès le 20 décembre (et jusqu'au 1er mars) les pistes de ski de fond du secteur Couvet - Creux-du-Van (depuis Couvet), ainsi que celles des Cernets (depuis Les Verrières). Ces courses en minibus sont à réserver en ligne la veille jusqu'à 18h à l'adresse schneetourenbus.ch/fr.

Aussi vers les Bugnenets

Le Snowbus, lui, monte depuis Neuchâtel et le Val-de-Ruz aux Bugnenets-Savagnières et au Crêt-du-Puy les mercredis, samedis et dimanches (jusqu'au 29 mars) si les petits téléskis sont ouverts. Dès le 20 décembre, un second Snowbus reliera Saint-Imier et les Savagnières pendant les week-ends, le mercredi après-midi et durant les vacances scolaires, également si les petits téléskis sont ouverts. Finalement, le Nordic'bus reliera Les Hauts-Geneveys et La Vue-des-Alpes et son centre nordique, tous les samedis, dimanches et durant les vacances scolaires, entre le 20 décembre et le 1er mars, quelles que soient les conditions d'enneigement. Le bus régulier de la ligne 370 (La Chaux-de-Fonds - La Vue-des-Alpes) reste, lui, en fonction tous les mercredis, les week-ends et durant les vacances. MAH



Le Bus des neiges permet notamment de rejoindre le départ des pistes de fond des Cernets (photo). ARCHIVES MURIEL ANTILLE

CORNAUX

Budget en noir grâce à la vente de terrains

Vendre permet de renflouer les caisses: le principe est vieux comme le monde, mais il a bien bénéficié à la Commune de Cornaux, qui, grâce à la vente de son réseau électrique et à celle des terrains «Le Clos», a présenté, ce lundi, un budget 2026 plus que positif. Avec un bénéfice d'un peu plus de 1,6 million de francs pour un total de charges de quelque 9 millions, celui-ci affiche également des volontés d'investissements chiffrées à environ 1,9 million de francs. Le législatif, réuni à la salle Ta'tou, l'a accepté à l'unanimité. Les conseillers et conseillères généraux se sont toutefois un peu plus écharpés sur les quatre demandes de crédit cadre que leur soumettait l'exécutif: seul l'un d'entre eux, d'un montant de 50 000 francs et portant sur la réalisation de diverses études liées à des dossiers environnementaux ou des affectations de bâtiments, a été accepté. A noter que lors de cette même séance, la motion libérale-radicale au sujet d'une fusion avec les communes de Cressier et Lignières a été classée, au profit de la création d'un comité de fusion formel, composé de deux membres du Conseil communal et de plusieurs membres du législatif corbanetch. Un rapprochement effectif entre les trois communes dépend donc aujourd'hui de la création de tels comités de fusion à Lignières et à Cressier. ESL

LA NEUVEVILLE

ANDRÉ MANOUKIAN EN CONCERT

Pour sa 10e édition, du 30 mai au 6 juin prochain à La Neuveville, Usinesonore frappe un grand coup avec la venue du célèbre musicien et auteur-compositeur français André Manoukian, qui présentera son spectacle «Les notes qui s'aiment» le 4 juin. Au programme, aussi, «In bocca al lupo» de ShanjuLab, qui propose un spectacle immersif et interdisciplinaire autour du retour du loup dans nos régions. Infos sur usinesonore.ch. RÉD

NEUCHÂTEL

L'ascenseur de l'Evole en fonction dès demain

Bonne nouvelle pour toutes les personnes qui avaient l'habitude d'utiliser l'ascenseur public reliant la rue de l'Evole à la rue Jeanne-de-Hochberg (et inversement), à Neuchâtel. Il sera remis en fonction demain. La rue Jeanne-de-Hochberg, c'est celle où se trouve la Tour du fantastique, nouvel espace culturel qui a donné lieu à d'importants travaux de rénovation et transformation. C'est ce qui explique la fermeture de l'ascenseur – depuis le 30 septembre 2024 – qui a lui



Depuis la rue de l'Evole, l'ascenseur facilite l'accès au sommet de la colline du château. LUCAS VUITEL

et son accès a été facilité, puisqu'il n'y a plus d'escalier ni de rampe à emprunter», indique Yves-Olivier Joseph, architecte cantonal.

C'est en effet le Canton de Neuchâtel, propriétaire des lieux, qui a mené et financé les travaux. «Le coût du remplacement de l'ascenseur s'est élevé à un peu moins de 100 000 francs.»

L'installation sera ouverte tous les jours de 6h30 à 19h et de 6h30 à 20h30 le jeudi (ce jour-là, la Tour du fantastique ouvre jusqu'à 20h). PHO

aussi fait l'objet de travaux. «L'ascenseur a été remplacé

Pourquoi la taxe déchets explose

LATÉNA C'est un effet indésirable de la fusion de communes: de nombreux citoyens vivant sur l'ancien territoire de La Tène voient le montant de leur taxe déchets doubler, voire tripler. Les autorités ont dû s'expliquer.

PAR VIRGINIE GIROUD

Une mauvaise surprise s'invite dans les boîtes aux lettres des habitantes et habitants de l'ancienne commune de La Tène.

La taxe de base sur les déchets ménagers, envoyée par le Service des finances de Laténa, connaît une hausse spectaculaire pour de nombreux ménages dès cette année 2025.

Jusqu'en 2024, un foyer de quatre personnes domicilié à La Tène payait environ 110 francs par an. La facture s'élève désormais à 272 francs pour ce même ménage, soit une hausse de près de 150%. La douloreuse passe même à quasi 300 francs pour une famille de cinq personnes ou plus.

NOMBREUSES CRITIQUES

C'est l'un des effets indésirables de la fusion de communes: il découle du passage d'une taxation par logement à une taxation par personne vivant dans le même ménage.

Ce changement soulève de nombreuses critiques parmi les citoyennes et citoyens concernés. «On nous prend pour des vaches à lait!» Quel était l'avantage de la fusion des communes? Quand on pensait qu'il y aurait une baisse d'impôts, un nouvel impôt sur les déchets est arrivé. «C'est honteux!»

Voici quelques-uns des commentaires postés depuis une semaine sur le groupe Facebook «T'es de Laténa si...».

Les critiques ont poussé les autorités à s'excuser et à s'expliquer, sur le site internet de Laténa et sur les réseaux sociaux. «La Commune de Laténa comprend l'incompréhension qu'a pu susciter le changement de mode de facturation de la taxe déchets pour une partie de la population. Nous regrettons de ne pas avoir communiqué plus tôt sur l'impact sur certains ménages.»

AU NOM DE L'HARMONISATION

Comment expliquer ce chan-



La taxe de base augmente de 150% pour ce ménage de quatre personnes, domiciliées à Marin.

MONTAGE: FRANÇOIS ALLANOU

gement? L'ancienne Commune de La Tène utilisait un système de taxation «par logement», facturé aux propriétai-

res, qui pouvaient ensuite répercuter la taxe sur les locataires. Désormais, c'est une taxation

appelée «par ménage», variant en fonction du nombre de personnes vivant sous le même toit, qui est appliquée.

Pour un ménage d'une personne, cette taxe de base s'élève à 90 francs par an. La facture s'élève à 162 francs pour deux personnes, 216 pour trois, 252 pour quatre et 270 dès cinq personnes. Des montants auxquels il faut ajouter 8,1% de TVA.

TAXE DE BASE OBLIGATOIRE

Les anciennes Communes de Saint-Blaise, Hauterive et Enges appliquaient déjà une taxation en fonction de la taille du ménage, rappelle le Service des finances. «Il ne s'agit donc pas d'une nouvelle taxe, mais bien d'une harmonisation du système, identique désormais pour toute la population de Laténa.»

La taxe de base est obligatoire. Elle sert à couvrir les coûts de ramassage et de transport des déchets. La taxe au sac, elle, couvre les coûts d'élimination de la quantité de déchets produits, selon le principe du pollueur-payeur.

PUBLICITÉ

Points multipliés par 5 le DIMANCHE.

5x CUMULUS

Dans tous les magasins Migros ouverts le dimanche, multipliez vos points Cumulus par cinq pendant l'avent.

Tous les formats de supermarchés ouverts, y compris les partenaires Migros et VOI, proposent des points Cumulus multipliés par 5 lors des ouvertures dominicales de l'avent 2025 (30.11., 07.12., 14.12., 21.12.2025).

MERCI
100 ans de Migros

Trouvez votre magasin ouvert le dimanche:

PROCHE DE VOUS

le rendez-vous des commerces locaux

NEUCHÂTEL ET LITTORAL



VAL-DE-RUZ

JF Automobiles SA
vente - réparation toutes marques

Vacances du 22 décembre au 5 janvier
www.jf-automobiles.ch

Avenue Robert 3
2052 Fontainemelon

032 853 53 52
jf-automobiles@bluewin.ch

Ferblanterie - Couverture
F. & J Vuille

MAÎTRISE FÉDÉRALE

2017 Boudry - Fbg Philippe-Suchard 4
Tél. 032 842 17 88 - 032 842 61 70
Portable 079 299 90 15
info@ferblanterievuille.ch

- Ferblanterie et couverture
- Entretien et traitement anti-mousse de toutes toitures
- Entretien et pose de fenêtres « Velux »

Une entreprise familiale qui ne transige jamais sur la qualité!

Nous réalisons:
Transformations
Rénovations
Parquets
Menuiserie générale

Agencement
- toutes armoires
- cuisine
- meuble de bain

Fenêtres & Portes
- PVC tous décors
- Bois-Bois métal
- Aluminium

2065 Savagnier • www.menuiserie-bracelli.ch
Natel 079 430 98 93 • info@menuiserie-bracelli.ch

MONTAGNES NEUCHÂTELOISES

MCM
ÉLECTROMÉNAGER SA

5ANS
DE GARANTIE

Rue du Verger 4
2013 Colombier

MCM ÉLECTROMÉNAGER
VOUS DÉPANNE

Dépannage toutes marques
Qualité et rapidité
Agréé gaz

www.mcmelectromanager.ch

Tél. 032 841 22 09
Ouvert du lundi au vendredi

FORS
service officiel

Meubles
Leitenberg
La passion de vous meubler

Horaires de fin d'année

Mercredi 24 et mercredi 31 décembre 8h-12h 13h-16h30
samedi 27 et samedi 3 janvier 9h - 16h30 non stop

Fermé les 25 et 26 décembre et les 1 et 2 janvier

Grenier 14 La Chaux-de-Fonds 032 913 30 47 leitenberg.com



Communiquer dans ces pages vous intéresse ?
032 723 52 00 ou neuchatel@impactmedias.ch



Deux médecins accusés d'escroquerie

LA CHAUX-DE-FONDS Un docteur comparaît au tribunal pour avoir continué à exercer, avec l'aide d'un confrère, alors que son autorisation de pratiquer n'a pas été renouvelée après 2017.

PAR SYLVIE BALMER



Privé de son autorisation de pratiquer, le médecin a continué à recevoir des patients au centre médico-chirurgical Volta, à La Chaux-de-Fonds, où il possédait des locaux. NICOLAS MONTANDON

Un médecin, chirurgien spécialiste qui œuvrait dans les Montagnes neuchâteloises, avait déjà défrayé la chronique en 2017 quand il avait été condamné à 14 mois de prison avec sursis pour des actes sexuels commis sur une patiente. Ce lundi, il comparaissait à nouveau devant le Tribunal régional des Montagnes et du Val-de-Ruz, accusé d'escroquerie pour avoir obtenu des prestations en continuant à exercer comme médecin, alors qu'il n'y était plus autorisé depuis fin 2017, son autorisation de pratique n'ayant pas été renouvelée par le médecin cantonal.

Ce qui ne l'a pas empêché de continuer à recevoir des patients au centre médico-chirurgical Volta, à La Chaux-de-Fonds, où il possédait des locaux et travaillait comme indépendant, jusqu'en avril 2023. Ce qu'avait dénoncé «ArcInfo» dès avril 2018.



La reconnaissance d'un diplôme n'entraîne pas automatiquement une autorisation de pratiquer. Celle-ci doit être délivrée par le Canton."

FABRICE HAAG
PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE

Diplômes étrangers

Le spécialiste facturait ses prestations aux assurances maladie en faisant usage de l'identifiant, soit le numéro RCC (Registre des codes créanciers), d'un confrère installé dans le canton de Vaud avec lequel il possédait un compte commun. Selon l'acte d'accusation, il s'est ainsi enrichi pour un préjudice estimé à plus de 300 000 francs. Les deux hommes sont accusés d'avoir trompé les assurances,

Mais son autorisation de pratiquer ne lui a pas été rendue, en raison d'une procédure lancée pour la reconnaissance de ses diplômes, obtenus à l'étranger.

Confrère «bénévole»

Celui de médecin – et non de chirurgien – a finalement été reconnu en 2024. Mais peu importe, a rappelé le procureur Fabrice Haag. «La reconnaissance d'un diplôme n'entraîne pas automatiquement une autorisation de pratiquer. Celle-ci

dès lors que les prestations remboursées étaient en réalité effectuées par un médecin n'étant pas au bénéfice d'une autorisation.

Certes, le médecin avait finalement été acquitté des accusations d'actes sexuels commis durant ses consultations en 2019 par la cour d'appel du Tribunal cantonal, les juges ayant estimé que le faiseau retenu par le tribunal de police était insuffisant.

doit être délivrée par le Canton et ça n'a pas été le cas.» Le confrère genevois avec lequel il collaborait pour convenir des soins, des examens à pratiquer et qui lui permettait de prescrire des traitements en utilisant ses ordonnances présignées, a expliqué avoir simplement voulu lui rendre service. Il a assuré qu'il n'avait pas surveillé les montants qui entraient sur leur compte commun, bien que recevant les relevés de la caisse des médecins. «Je n'ai pas touché à cet argent, car j'agissais bénévolement pour aider mon confrère qui traversait une mauvaise période.»

Par ailleurs, il a dit être convaincu que le non-renouvellement de l'autorisation de pratiquer de son confrère était consécutif à la procédure pénale pour abus sexuels, et que, ayant été ensuite acquitté, il la récupérerait dans les meilleurs délais.

«Je le connais depuis le milieu des années 1990 lorsque nous travaillions aux Hôpitaux universitaires de Genève», a-t-il rappelé. «Je l'ai retrouvé ensuite à l'hôpital de La Chaux-de-Fonds. Donc je ne me suis pas posé la question de la reconnaissance de ses diplômes.»

Toujours sur OneDoc

Le ministère public demande que le médecin qui exerçait sans autorisation soit condamné à une peine privative de liberté de 11 mois avec sursis pendant cinq ans, à une amende de 50 000 francs et à l'interdiction d'exercer ultérieurement.

médecine en Suisse de façon illimitée.

Durant l'audience, il a par ailleurs été précisé qu'il a échoué aux examens fédéraux de médecin auxquels il a dû se présenter en août 2022. Il figure néanmoins toujours dans l'annuaire en ligne des professionnels OneDoc, où on peut lire qu'«il accepte les nouveaux patients».

«Pas l'intention de nuire»

«Il n'avait pas l'intention de nuire», a assuré son avocat. Selon lui, son client était convaincu qu'il pouvait se limiter à certains gestes avec l'assistance de son collègue genevois et que c'était juste le temps de récupérer son autorisation de pratiquer.

L'avocat a demandé que le médecin soit condamné à «une amende raisonnable qui ne soit pas supérieure à 3000 francs» et que le tribunal renonce à lui interdire d'exercer son métier de façon illimitée.

«On ne le sanctionne pas pour une mauvaise pratique de la médecine.» Son confrère genevois risque, lui, une peine de 180 jours-amende à 500 francs (soit 90 000 francs au total) avec sursis pendant deux ans, et 18 000 francs d'amende. Son avocat a contesté les faits, en pointant le côté lacunaire du dossier concernant la facturation et les agendas.

La présidente du tribunal Aline Meier rendra son verdict ultérieurement.

OTTO'S



Le cadeau idéal!
Cartes-cadeaux disponibles dans nos magasins.

**Vente dominicale
21 décembre
10–17 h
Couvet
La Chaux-de-Fonds**

 <p>79.90 Comparaison avec la concurrence 170.- -53%</p> <p>Disponible aussi en ligne: ottos.ch</p>	 <p>69.90 Comparaison avec la concurrence 175.- -60%</p> <p>Disponible aussi en ligne: ottos.ch</p>
 <p>54.90 Comparaison avec la concurrence 119.- -53%</p> <p>Disponible aussi en ligne: ottos.ch</p>	 <p>79.90 Comparaison avec la concurrence 135.- -40%</p> <p>Disponible aussi en ligne: ottos.ch</p>
 <p>44.95 Comparaison avec la concurrence 55.- -50%</p> <p>Disponible aussi en ligne: ottos.ch</p>	 <p>75 cl</p> <p>24.95 Comparaison avec la concurrence 37.0- -33%</p> <p>Disponible aussi en ligne: ottos.ch</p>
 <p>29.95 au lieu de 49.90 -39%</p> <p>Disponible aussi en ligne: ottos.ch</p>	 <p>150 cl</p> <p>39.95 Comparaison avec la concurrence 59.- -32%</p> <p>Disponible aussi en ligne: ottos.ch</p>

*sous réserve de modification de millésime. Sous réserve de fautes de composition et d'impression. Jusqu'à épuisement du stock!

DE SUPERBES PRIX À GAGNER CHAQUE JOUR!

Du 1^{er} au 24 décembre, nous tirons au sort chaque jour des bons d'une valeur totale de CHF 1000.–

CHF 5000.- en espèces
Tirage au sort du prix principal le 24 décembre 2025 parmi tous les participants

VOIR LA VIDÉO

Participez et gagnez! ottos.ch/xmas

Pas de baisse fiscale sous le sapin

BOUDRY Malgré la situation financière exceptionnelle de leur commune, les contribuables boudrysans ne profiteront pas d'un allégement d'impôt l'an prochain. Les partis n'ont pas réussi à se mettre d'accord.

PAR FRÉDÉRIC MÉRAT

La récolte de signatures pour faire de Boudry l'une des communes où l'on paie le moins d'impôts se poursuit. Aucune alternative n'a pu être trouvée au Conseil général, ce lundi soir. L'offensive fiscale lancée le mois dernier par une fronde libérale-radical mettait la pression avant l'examen du budget 2026. Contre la promesse du retrait de l'initiative populaire demandant que l'impôt communal sur les personnes physiques passe de 68 à 63 points, le groupe PLR a proposé un coefficient fiscal à 65 points dès l'an prochain.

A la clé, une diminution des recettes de 600 000 francs par an, contre un million avec l'initiative.

«Ces cinq dernières années, nous avons enregistré 36 millions de francs de bénéfice brut», a souligné le conseiller général libéral-radical Stéphane Fasel. «Encore une fois, l'exercice s'annonce largement positif.» Le budget prévoit en effet un excédent de revenus de 2,6 millions de francs, pour des charges d'exploitation de 44,2 millions de francs.

La population de Boudry d'abord

Cette situation est d'abord due à la manne fiscale en provenance du géant pharmaceutique Bristol Myers Squibb. Elle fait de Boudry la principale contributrice de la péréquation intercommunale.

«Est-ce notre mission de financer les autres communes? Au PLR, nous pensons que nous devons d'abord en faire profi-



A Boudry, la conseillère communale socialiste Mallorie Schlaeppi a plaidé pour le statu quo fiscal. PHOTO: NICOLAS MONTANDON

ter notre population», a estimé Stéphane Fasel.

Une baisse fiscale n'était pas vue d'un bon œil par l'exécutif, à majorité de gauche. «Nos finances permettent un haut niveau de prestations et d'envisager nos projets sereinement», a souligné la conseillère communale Mallorie Schlaeppi. Or, compte tenu d'importants investissements, «nous devrons probablement demander une dérogation au frein à l'endettement en 2027 et 2028».

«Diminuer les impôts ne profite pas équitablement à tous», a relevé Nicolas Rousseau, chef

du groupe socialiste. «Mais nous ne sommes pas hostiles à une baisse raisonnable et réversible en cas de détérioration de la situation économique.»

Un compromis à 66 points échoue

Quelques socialistes étaient prêts au compromis, avec un coefficient à 66 points durant deux ans. Le PLR n'a pas voulu en entendre parler, ce qui sonnait le glas de leur amendement à 65 points, refusé par 21 voix contre 20.

Les libéraux-radicaux ont par contre validé deux amendements du PS favorables au

portefeuille des ménages. L'enveloppe totale à disposition des parents pour les soins dentaires de leurs enfants a été portée de 7000 à 40 000 francs. Celle pour les abonnements de transports publics des jeunes de 150 000 à plus de 300 000 francs.

Ces aides sont toutefois peu demandées. L'an dernier, seuls 2000 francs ont été dépensés pour les soins dentaires et moins de 90 000 francs pour les abos jeunes. «La Commune ne fait pas assez de communication autour de ces subventions», a regretté le socialiste Danilo Rota.

Ainsi modifié, le budget a été accepté. Malgré l'abstention du PLR.

Salle de gym renvoyée à l'expéditeur

Privée de baisse fiscale, la population profitera toutefois d'une diminution de la taxe d'épuration des eaux. Celle-ci passera de 2fr.05 à 1fr.75 par mètre cube.

Le Conseil général a par ailleurs accepté un crédit de 760 000 francs pour une structure d'accueil parascolaire provisoire dans la cour du collège des Esserts.

Il n'a pas fait de même avec les 890 000 francs pour une halle de gymnastique provisoire aux Esserts, en raison des travaux au collège de Vauvilliers.

Il a été reproché un manque de clarté sur les chiffres en faveur d'une location de la halle plutôt que de son achat. Le Conseil communal reprendra son rapport en vue d'une séance extraordinaire en janvier prochain.

Un budget 2026 légèrement allégé



Le budget prévoyait la création d'un poste de responsable de site des crèches à 80%. DAVID MARCHON

VAL-DE-TRAVERS

La droite a fait supprimer la création d'un poste dans l'accueil des enfants.

Le poste de responsable de site des crèches à 80%, que le Conseil communal de Val-de-Travers souhaitait créer cette année, ne sera pas créé. En tout cas pas tout de suite. C'est ce qu'a décidé le Conseil général, ou plus précisément ses élus et élues de droite, ce lundi, lors de l'examen du budget 2026 de la Commune.

Comme nous l'avons déjà signalé, celui-ci affiche un déficit certes léger (700 000 francs), mais qui se monterait à 3,8 millions sans deux opérations extraordinaires: une ponction dans la réserve de politique conjoncturelle et la vente de terrains à bâtir.

Cette situation est due à une baisse drastique attendue au niveau des recettes fiscales. La proposition de retirer la création de ce poste du budget 2026 provient d'une majorité de la commission de gestion et des finances (CGF). «Dans le but de contenir l'augmentation des EPT et de viser une stabilité du service des crèches, il est nécessaire d'attendre l'aboutissement des réflexions actuelles, d'en discuter et de reprendre la ques-

tion ultérieurement», peut-on lire dans le texte expliquant l'amendement.

Au moment du vote, celui-ci a été accepté par les élus de droite (PLR et UDC) et Agora, et rejeté par la gauche (PS et POP), à 23 voix contre 17. La non-création de ce poste représente une économie d'environ 91 800 francs.

Travailler sur les dépenses

Un peu plus tôt, lors des débats, le PS a salué «un bon budget, qui permet de préserver les prestations communales malgré une conjoncture difficile».

Si le POP s'est également dit satisfait, le PLR, lui, s'est dit «pas emballé», s'inquiétant de l'augmentation constante de la masse salariale, notamment dans le domaine du pré- et du parascolaire. Un avis partagé par l'UDC, parlant d'un «déficit structurel très préoccupant».

Le groupe Agora a fait part d'une certaine inquiétude face une conjoncture qui ne donne aucun signe d'amélioration dans un avenir proche: «Les recettes miracles n'existent pas, nous n'aurons donc pas d'autre choix que de travailler sur les dépenses. Cela demandera du courage, le trouverons-nous?»

Au vote, le budget a été accepté par 29 voix, contre 7 oppositions venant des rangs de la droite et 4 abstentions. NHE

Un échelon salarial accordé aux employés

VAL-DE-RUZ Lundi, outre le budget, le Conseil général a accepté de modifier sa politique salariale, afin de la rendre plus attractive.

Des sourires étaient visibles, ce lundi soir, à l'arrière de la salle du Conseil général de Val-de-Ruz. De nombreux employés communaux avaient pris leur soirée pour venir assister à la séance du budget et, surtout, au débat sur la politique salariale communale.

Et l'issue du vote les a visiblement satisfaits: ils toucheront automatiquement l'échelon de progression salariale en 2026 et les années suivantes.

Le Conseil général a en effet va-

lidé la réponse à une motion socialiste «pour une politique salariale attractive».

Surpasser une iniquité

Soutenue à l'unanimité à gauche, la proposition du Conseil communal avait l'avantage de faire tomber une iniquité entre le personnel administratif et technique et les enseignants, qui bénéficient déjà d'un tel automatisme, ont insisté les rapporteurs Magali Barblan (PS) et Yves Pessina (Verts).

La droite a majoritairement suivi. «Le concept d'augmentation automatique heurte nos conceptions libérales-radicales, mais ce système est rendu nécessaire par la force des choses», a ainsi remarqué le rapporteur PLR Genghis Gossin, en référence à la même iniquité. Seule l'UDC s'est opposée au texte, qui coûtera environ 235 000 francs à la Commune par année. Pour sa rapporteuse Corinne Chopard, les autres avantages offerts par un em-



Le Conseil général de Val-de-Ruz (ici en juin 2024). MURIEL ANTILLE

ploi dans la fonction publique sont déjà suffisants.

Budget critiqué à droite

Validée par 35 oui contre 4 non, cette nouvelle politique salariale doit être pérenne, a précisé la conseillère communale Anouk Arbona. L'échelon devrait ainsi être accordé systématiquement lors des pro-

chains budgets, «sauf en cas d'extrême nécessité». L'échelon salarial a rapidement été évoqué, à nouveau par l'UDC, au moment de débattre du budget en lui-même. Indiquant qu'il paraissait «impératif d'avoir un budget positif ou neutre», Yves Tanner a listé une série de coupes possibles, dont celle-ci.

Le PLR s'est aussi montré criti-

que sur le budget. S'il reconnaît le besoin d'investissement pour entretenir le patrimoine communal, Jonathan Amstutz a critiqué l'augmentation importante des charges. «Ce budget est l'expression même d'une Commune qui a ouvert les vannes à fond, une année après avoir une majorité de gauche», a-t-il remarqué, précisant néanmoins qu'une majorité du PLR ferait le point dans sa poche». Le budget, qui, pour rappel, dépasse pour la première fois les 100 millions de francs de charges, a ainsi été accepté par 33 oui, cinq non et une abstention. Derrière, les élus ont accepté de déroger au principe du frein à l'endettement, avant de valider deux crédits, l'un de 8,78 millions sur cinq ans pour l'entretien des routes, l'autre de 110 000 francs pour finaliser le plan d'aménagement local. MAH

**SALLES DE NEUCHÂTEL**

Apollo Faubourg du Lac 21
Arcades Faubourg de l'Hôpital 5
Bio Faubourg du Lac 27
Rex Faubourg de l'Hôpital 16
Studio Faubourg du Lac 7

SALLES DE LA CHAUX-DE-FONDS

Plaza Rue de la Serré 68
Scala Rue de la Serré 52
Numéro de tél pour toutes informations 0900 900 920
CHF 0.80/appel + CHF 0.80/min
www.cinepel.ch

AVATAR: DE FEU ET DE CENDRES

Arcades Neuchâtel
ME 3D VF 15h00, 19h30. **JE** 19h30
VE 19h30. **SA** 15h00, 19h30

DI 15h00, 19h30

LU 15h30, 19h30. **MA** 15h30, 19h30

Apollo Neuchâtel

ME 3D Ang/f/a 19h15. **JE** 19h15

VE 19h15. **SA** 19h15. **DI** 19h15

LU 19h15. **MA** 19h15

Studio Neuchâtel

SA VF 14h00, 18h00. **DI** 14h00, 18h00

LU 14h00. **MA** 14h00

Scala La Chaux-de-Fonds

ME 3D Ang/f/a 19h30. **JE** VF 19h30

VE 19h30. **SA** 3D Ang/f/a 19h30

DI 19h30/f/a 19h30

LU 3D Ang/f/a 19h30. **MA** VF 19h30

Plaza La Chaux-de-Fonds

ME 3D VF 19h30. **JE** 19h30. **VE** 19h30

SA 15h00, 19h30. **DI** 15h00, 19h30

LU 15h15, 19h30. **MA** 15h15, 19h30

Action. Dans «AVATAR: FIRE AND ASH», James Cameron emmène tous les spectateurs dans une aventure immersive.

De James Cameron. Avec Sam Worthington, Zoe Saldana, Sigourney Weaver, Stephen Lang, Dina Chaplin, Cliff Curtis, Kate Winslet, Britain Dalton, Trinity Bliss, Jack Champion, Bailey Bass.

14/14 ans. 197 minutes. 1re semaine

Première suisse

ZOOTOPIE 2

Arcades Neuchâtel

LU VF 13h00. **MA** 13h00

Apollo Neuchâtel

ME VF 14h30, 20h30. **JE** 20h30

VE 20h30. **SA** 14h30, 20h30

DI 10h00, 14h30, 18h15, 20h30

LU 14h30, 20h30. **MA** 14h30, 20h30

Scala La Chaux-de-Fonds

ME VF 14h45, 20h15. **JE** 20h15

VE 20h15. **SA** 14h45, 20h15

DI 11h00, 14h45, 20h15

LU 14h45, 20h15. **MA** 14h45, 20h15

Animation. ZOOTOPIE 2 permettra de retrouver le savoureux duo de choc formé par les jeunes policiers Judy Hopps et Nick Wilde, qui, après avoir résolu la plus grande affaire criminelle de l'histoire de Zootopie, découvrent que leur collaboration n'est pas aussi solide qu'ils le pensaient lorsque le chef Bogo leur ordonne de participer à un programme de thérapie réservé aux coéquipiers en crise.

De Jared Bush, Byron Howard. Avec Ginnifer Goodwin, Jason Bateman, Ke Huy Quan, Fortune Feimster, Andy Samberg, David Strathairn, Idris Elba, Yvette Nicole Brown, Quinta Brunson, Tommy Chong.

6/8 ans. 107 minutes. 4e semaine

Première suisse

L'ÉTRANGER

Apollo Neuchâtel

JE VF 18h00. **SA** 18h00. **LU** 18h00

Drame. Alger, 1938. Meursault, un jeune homme d'une trentaine d'années, modeste employé, enterrer sa mère sans manifester la moindre émotion.

De François Ozon. Avec Benjamin Vaisin, Rébecca Marder, Pierre Lottin, Denis Lavant. 12/14 ans. 123 minutes. 7e semaine

LADY NAZCA

Apollo Neuchâtel

ME Vo/dl/fr 12h00, 20h30

JE 12h00, 20h30. **VE** 12h00

SA 12h00. **DI** 12h00. **LU** 12h00, 20h30

MA 12h00, 20h30

Animation. Inspiré de la vie de l'archéologue Maria Reiche.

De Damien Dorsaz. Avec Devrim Lingnau, Guillaume Gallienne, Olivia Ross. 6/14 ans. 99 minutes. 2e semaine

FIVE NIGHTS AT FREDDY'S 2

Apollo Neuchâtel

SA VF 23h00

Rex Neuchâtel

ME VF 20h15. **JE** Angl/f/a 20h15

VE VF 20h15. **SA** 20h15. **DI** 20h15

LU 20h15. **MA** 20h15

Scala La Chaux-de-Fonds

ME VF 20h30. **SA** 20h30, 22h45

MA 20h30

Horreur. Vous pensiez vraiment qu'ils allaient rester chez Freddy?

De Emma Tammi. Avec McKenna Grace, Josh Hutcherson, Matthew Lillard. 14/14 ans. 104 minutes. 3e semaine

SUPER GRAND PRIX

Apollo Neuchâtel

ME VF 15h30

Film de famille. Edda rêve de devenir championne de courses automobiles.

De Waldemar Fast.

0/6 ans. 98 minutes. 11e semaine



«Le Chant des forêts». COPYRIGHT FILMCOOPI ZÜRICH AG

LE CHANT DES FORÊTS

Apollo Neuchâtel

ME VF 12h30, 17h00. **JE** 12h30, 17h00

VE 12h30, 17h00. **SA** 12h30, 17h00

DI 12h30, 17h00. **LU** 12h30, 17h00

MA 12h30, 17h00

Scala La Chaux-de-Fonds

ME VF 17h15. **JE** 17h15. **VE** 17h15

SA 12h30, 17h15. **DI** 12h30, 17h15. **LU** 17h15

MA 17h15

Thriller. Après avoir traversé une période difficile, la jeune Millie est heureuse d'avoir trouvé un emploi de domestique chez Nina et Andrew, un couple aisés.

De Paul Feig. Avec Sydney Sweeney, Amanda Seyfried, Brandon Sklenar, Michele Morrone. 16/16 ans. 125 minutes.

Avant-première

JUJUTSU KAISEN: EXÉCUTION

Apollo Neuchâtel

SA Jap./fr. 23h00

Bio Neuchâtel

DI Jap./fr. 20h30

Scala La Chaux-de-Fonds

JE Jap./fr. 20h15. **SA** 23h15. **DI** 20h15

Action. Un Rideau s'est abattu autour de Shibuya en pleine soirée d'Halloween et des milliers de personnes se retrouvent enfermées à l'intérieur. Satoru Gojō, le plus puissant exorciste, se rend sur place, mais il s'agit là d'un piège tendu par les maîtres des fléaux afin de le sceller dans une relique.

De Paul Feig. Avec Jun'ya Enoki, Subaru Kimura, Yūichi Nakamura. 14/16 ans. 90 minutes. 2e semaine

Première suisse

LES ENFANTS VONT BIEN

Apollo Neuchâtel

ME VF 18h15. **VE** 18h15. **DI** 9h45. **MA** 18h15

Drame. Un soir d'hiver, Suzanne, accompagnée de ses deux jeunes enfants, rend une visite impromptue à sa sœur Jeanne.

De Nathan Ambrusoni. Avec Camille Cottin, Juliette Armanet, Monia Chokri. 12/16 ans. 111 minutes. 3e semaine

MARY ANNING, CHASSEUSE DE FOSSILES

Apollo Neuchâtel

ME VF 15h00

Bio Neuchâtel

SA VF 14h00

Scala La Chaux-de-Fonds

LU VF 13h00. **MA** 13h00

Comédie. Elsa, médecin, cache au reste du monde qu'elle voit les morts et les aide à «passer de l'autre côté».

De Alice Vial. Avec Jonathan Cohen, Magalie Lépine Blondeau, Florence Janas. 14/14 ans. 98 minutes. 1re semaine

Première suisse

Uniquement à Neuchâtel

14/16 ans. 90 minutes. 2e semaine

Première suisse

Première suisse

Uniquement à Neuchâtel

14/16 ans. 90 minutes. 2e semaine

Première suisse

Première suisse

Uniquement à Neuchâtel

14/16 ans. 90 minutes. 2e semaine

Première suisse

Uniquement à Neuchâtel

14/16 ans. 90 minutes. 2e semaine

Première suisse

Uniquement à Neuchâtel

14/16 ans. 90 minutes. 2e semaine

SIRĀT
de Olivier Laxe (FR/ES, 2025, 1h55, 16/16 ans, VOSTFR)
SA 20h30, ultime projection!

LA TRILOGIE D'OSLO: DÉSIR
de Dag Johan Haugerud (NO, 2024, 1h58, 16/16, VOSTFR)
DI 16h00.

LA TRILOGIE D'OSLO: RÊVES
de Dag Johan Haugerud (NO, 2024, 1h51, 16/16, VOSTFR)
DI 18h15.

LA TRILOGIE D'OSLO: AMOUR
de Dag Johan Haugerud (NO, 2024, 2h, 16/16, VOSTFR)
DI 20h15.

HAWAR, NOS ENFANTS BANNIS
de P. Bourgaux (CH/BE, 2023, 1h14, 16/16, VOSTFR)
LU 20h15, dernière séance!

DES PREUVES D'AMOUR
de Alice Douard (FR, 2025, 1h37, 12/16 ans, VF)
MA 20h15.

CINÉMA MINIMUM

c/o La Case à Chocs
Quai Philippe-Godet 20, 2000 Neuchâtel,
tél. 032 545 37 37, www.cinemaminimum.ch

FUORI

ME 19h00, JE 19h00, SA 17h00, MA 19h00.
Rome. Années 80. Colillard Sapienza travaille depuis dix ans sur ce qui sera son chef-d'œuvre «L'Art de la joie». Mais son manuscrit est rejeté par toutes les maisons d'édition. Désespérée, Sapienza commet un vol qui lui coûte sa réputation et sa position sociale. Incarcérée dans la plus grande prison pour femmes d'Italie, elle va y rencontrer des voleuses, des junkies, des prostituées mais aussi des prisonnières politiques. Après sa libération, elle continue à rencontrer ces femmes et développe avec l'une d'entre elles une relation qui lui redonnera le désir de vivre et d'écrire *Fiction, Mario Martone, Italie, 2025, 117', VOSTFR, 16/16 ans*

TÉMOINS

ME 21h00, SA 19h00, DI 15h00.
rapportent des faits déconcertants tels qu'un détachement corporel et des perceptions extrasensorielles confirmés par des proches et par le monde médical. Sonia Barkallah nous plonge au cœur de son enquête à travers des témoignages inédits, émouvants, au-delà des frontières, qui déstabilisent les spécialistes du cerveau, du coma et de la conscience.
Documentaire, Sonia Barkallah, France, 2024, 113', VOSTFR, 16/16 ans

L'AMOUR QU'IL NOUS RESTE

JE 21h00, VE 19h00, DI 17h00, MA 21h00.
Anna est artiste. Son ex-mari Magnús, pêcheur, est très souvent en haute mer. Ils ont trois enfants et sont séparés depuis peu. En l'espace d'une année, entre légèreté de l'instant et profondeur des sentiments, se tisse un portrait doux-amère de l'amour, avec des touches de tendresse, de joie et parfois de mélancolie.
Fiction, Hlynur Pálmarsson, Islande, 2025, 110', VOSTFR, 12/16 ans

LES VOYAGES DE TEREZA

VE 21h00, DI 19h00, LU 19h00.
Tereza, 77 ans, a passé toute sa vie dans une petite ville industrielle en Amazonie, jusqu'au jour où elle reçoit un ordre officiel du gouvernement l'obligant à s'installer dans une colonie pour seniors. Cette colonie est un lieu isolé où les personnes âgées sont envoyées pour profiter de leurs dernières années, permettant ainsi aux jeunes générations de se consacrer pleinement à la productivité et à la croissance. Mais Tereza refuse d'accepter ce destin imposé. Au lieu de cela, elle entreprend un voyage transformateur à travers les rivières et affluents de l'Amazonie pour exaucer un dernier souhait.
Fiction, Gabriele Maccato, Brésil, 2025, 86', VOSTFR, 6/6 ans

DESIRE: THE CARL CRAIG STORY

SA 21h00, LU 21h00, MA 21h00.
Un portrait du légendaire producteur techno et DJ de Detroit Carl Craig. Avec le déclin de Detroit en toile de fond, le film suit la carrière d'un pionnier de la musique techno qui a joué dans le monde entier.
Documentaire, Jean-Cosme Delaloye, Suisse, 2025, 90', VOSTFR, 16/16 ans

CINÉ RÉGION

LE LOCLE

CINÉ CASINO (www.cineleclerc.ch)

Avatar, de feu et de cendres
Me 20h. Ve-Sa-Di 20h. Ma 20h.
14 ans. De J. Cameron
Avatar, de feu et de cendres - VO
Je 20h. Lu 20h. 14 ans. De J. Cameron
Lady Nazca

Me 18h. Ve-Sa 18h. Di 16h. Ma 18h.

6 ans. De D. Dorsaz

Vie privée

Je 18h. Sa 16h. Di-Lu 18h. 14 ans. De R. Zlotowski

Zootopie 2

Me-Je-Ve 15h45. Sa-Di 14h. Lu-Ma 15h45.

De .B. Howard et J. Bush

Panique à Noël

Me 14h. Ve 14h. Sa-Di 11h. Lu-Ma 14h.

6 ans. De M. Dahlshakken

LES BREULEUX

LUX (032 954 12 26)

Fermeture pour travaux de rénovation de la scène et de l'arrière-scène.

LE NOIRMONT

CINÉLUCARNE (032 953 11 84)

Mother - VO

Me 20h. 14 ans. De T. S. Mitevska

Les enfants vont bien

Je 20h. Di 17h. 12 ans. De N. Ambrosiani

COUVET



«L'Âme idéale». COPYRIGHT JMH DISTRIBUTIONS SA

Chasse gardée 2

Ve-Sa 20h30. Di 20h. 12 ans. De A. Fourlon

Fuori - VO

Sa 17h. 16 ans. De M. Martone

LA NEUVEVILLE

CINÉ 2520 (032 751 27 50)

Vie privée

Me 20h30. Di 17h. 14 ans. De R. Zlotowski

Salut Betty

Ve 20h30. 6 ans. De P. Monnard

Running Man

Sa-Di 20h30. 14 ans. De E. Wright

La fabrique des monstres

Sa-Di 14h. 6 ans. De S. Hudson

Jean Valjean

Ma 20h30. De E. Besnard

TAVANNES

CINÉMA ROYAL (032 481 43 29)

À la poursuite du Père Noël!

Me 17h. Je 20h. Ve-Sa 17h. Di 20h.

6 ans. De J. Huth

Le Chant des forêts

Me 20h. Sa 20h. Di 17h. Lu 20h.

6 ans. De V. Munier

Du Grand Val au Petit Val

Ve 20h. Sa-Di 14h. Ma 20h. Documentaire.

Pour tous. De F. Hengy et J. Contin.

TRAMELAN

CINÉMATOGRAPE (032 487 45 61)

Avatar, de feu et de cendres

2D Me 19h. Ve 20h. Sa 16h30. Di 19h. Lu-Ma 20h.

3D Je 20h. Sa 20h30. Di 14h.

14 ans. De J. Cameron

Vie privée

Je-Ve 17h45. Lu-Ma 17h45. 14 ans. De R. Zlotowski

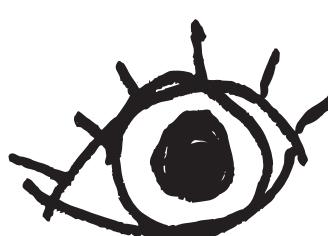
Zootopie 2

Ve 15h. Sa 13h45. Di 10h. Lu-Ma 15h.

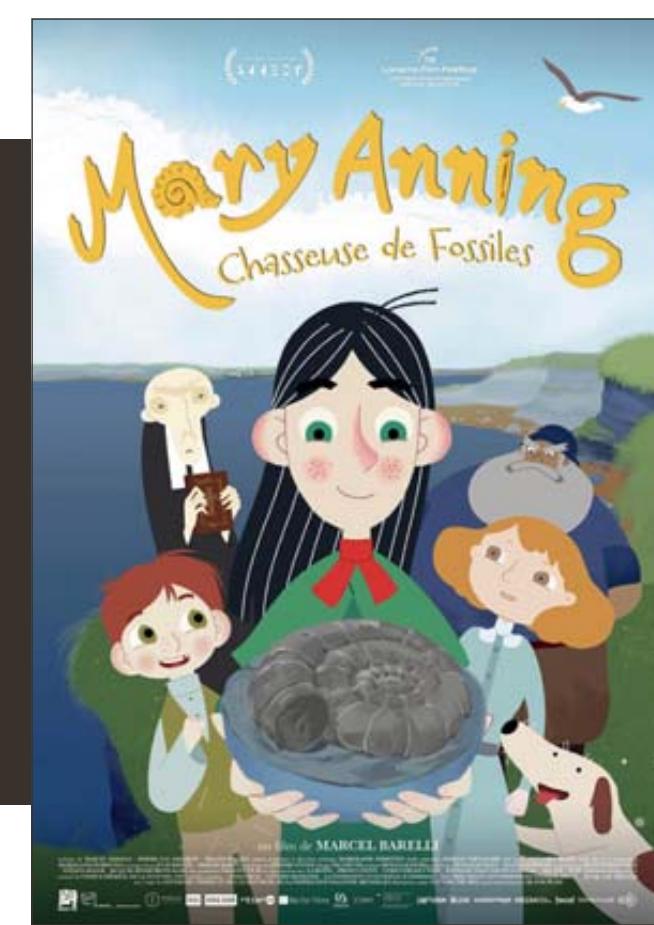
6 ans. De .B. Howard et J. Bush

La fabrique des monstres

Sa 10h. Lu-Ma 10h. 6 ans. De S. Hudson



Les sorties cinéma



SÉANCE SPÉCIALE → EN PRÉSENCE DE...

Mary Anning, Chasseuse de fossiles

Mercredi 17 déc. à 15h00, Apollo

En présence de Thierry Malvesy, géologue et paléontologue au Muséum de Neuchâtel. Séance suivie d'un goûter au Muséum.



AVANT-PREMIÈRE

Bob l'éponge - Le film : Un pour tous, tous pirates !

De Derek Drymon

Dès samedi 20 décembre au Scala et Apollo



AVANT-PREMIÈRE

La femme de ménage

De Paul Feig

Vendredi 19 déc. à 20h15 au Scala et Apollo

Retrouvez toute la programmation sur www.cinepel.ch



«Rebuilding» ★★

De Max Walker-Silverman, avec Josh O'Connor, Lily LaTorre, Meghann Fahy...
 Dusty, cowboy d'aujourd'hui dans le Colorado, perd son ranch dans un incendie. Ruiné, ce père divorcé emménage dans un mobile home sur un site paumé organisé par l'Etat, avec d'autres personnes qui ont tout perdu. Peu à peu, il tente de renouer avec sa fille et de retrouver espoir... Inspiré par l'histoire de sa famille, Max Walker-Silverman livre un très beau et émouvant récit de reconstruction solidaire dans les paysages de l'Ouest. **VAD**



«A la poursuite du Père Noël» ★★

De James Huth, avec Patrick Timsit, Isabelle Nanty, Théa De Boeck...
 La petite Zoé en a assez de se faire embêter par son camarade Timothée. Pour en découdre, elle commande au Père Noël une sarbacane à air comprimé, mais elle reçoit tout autre chose. Zoé décide alors de retrouver le maladroit fournisseur de cadeaux pour qu'il répare son erreur... Signée James Huth («Brice de Nice») et portée par Patrick Timsit en barbu tout de rouge vêtu, une comédie abracadabante avec quelques bons gags burlesques. **RCH**



L'adolescente Kiri est interprétée par Sigourney Weaver, actrice pourtant âgée de plus de 70 ans - une prouesse rendue possible grâce à la «performance capture». **DISNEY**



Les avatars se clonent toujours

«AVATAR: DE FEU ET DE CENDRES» ★★ De retour avec ses bonshommes bleus, James Cameron passe de l'eau turquoise aux paysages volcaniques. Spectaculaire, la recette reste la même.

PAR RAPHAËL CHEVALLEY

Dans son corps de Na'vi tout bleu aux cheveux longs, l'ex-marine Jake Sully (Sam Worthington) vit désormais en ménage sur Pandora, aux côtés de son épouse Neytiri (Zoe Saldaña). Après la mort de leur fils aîné, qui n'a pas survécu à l'épisode 2, «La voie de l'eau», le couple est en deuil. Tout comme sa ri-

bambelle d'enfants, dont la mystérieuse Kiri (Sigourney Weaver), née de l'avatar inerte de la scientifique Grace Augustine, et Spider, fils adoptif humain et seul membre de la famille contraint de respirer à l'aide d'un masque. Heureusement sous la protection de la déesse Eywa, puissance magique et spirituelle de

Pandora, la famille de Jake tente de se reconstruire, tandis que la planète, elle, continue d'être ravagée.

Entre deux feux

Car les êtres humains n'ont pas renoncé à épuiser les ressources naturelles de Pandora. Qui plus est, certains sont bien décidés à se venger. A cette menace s'en

ajoute une nouvelle: le Peuple des cendres, une tribu Na'vi rivale et belliqueuse, bien moins portée sur la communion spirituelle et la nage synchronisée avec les baleines géantes à piercings. Jake et sa famille se retrouvent donc pris entre deux feux: méchants humains et autochtones primaires.

Avec ce troisième «Avatar», James Cameron poursuit son grand récit feuilletonnant sans vraiment se renouveler. Les conflits sont attendus, les antagonismes bien rangés, et les intrigues familiales flirtent avec le mélange comédie romantique.

Très grand spectacle

Le folklore «pandorien» verse volontiers dans le mielleux et le message écologique reste superficiel. Mais peu importe. Une fois encore, le scénario sert une expérience cinématographique hors norme, où l'émotion passe avant tout par la sidération.

Grâce à une 3D très maîtrisée et à l'excellence de la «performance capture» (technique qui enregistre les mouvements et expressions des actrices et acteurs pour les transformer en personnages numériques), nombre de scènes se révèlent tout simplement vertigineuses.

Et avec ses paysages «de feu et de cendres», ses batailles effrénées et ses courses-poursuites haletantes, où se jouent des enjeux de conquête civilisationnelle, ce troisième volet prend des allures de western épique avec indiennes, indiens et cowboys. Décidément, en matière de cinéma à très grand spectacle, James Cameron semble indétrônable!

De James Cameron, avec Sam Worthington, Zoe Saldaña, Sigourney Weaver...
 Durée: 3h17
 Age légal/conseillé: 14/14 ans

Une ode sublime au vivant

«LE CHANT DES FORÊTS» ★★

Après avoir arpenté le plateau du Changtang au Tibet à la recherche de la mythique «Pan-thère des neiges», le photographe et cinéaste animalier Vincent Munier revient dans ses Vosges natales. C'est là, dans ces forêts connues depuis l'enfance, qu'il a tout appris auprès de son père Michel, inlassable observateur

de la vie sauvage. Aujourd'hui, c'est à son tour de léguer à son fils Simon ce précieux héritage fait de patience et d'un respect infini. Entre transmission et émerveillement, trois générations se retrouvent ainsi à l'affût, nous entraînant à la rencontre d'un univers hélas menacé d'extinction, peuplé de cerfs,

de renards, de lynx et d'oiseaux rares, dont le légendaire grand tétras qui hante désormais la mémoire des «chasseurs» d'images.

Une posture de fragilité

Les séries spéciastes à outrance fomentées par les productions Disney à la fin des années 1940 («C'est la vie» et autres «Merveilles de la nature») étaient bourrées de trucages

souvent conçus au détriment des animaux. Fort heureusement, la démarche usitée par le documentaire dit animalier a évolué, ce dont atteste «Le chant des forêts», et de la plus belle des manières!

L'approche de Vincent Munier se veut en effet complètement immersive, jamais surplombante, sa caméra se fondant littéralement dans le milieu naturel. A raison, Munier dit filmer non plus «depuis une position de force, mais dans une posture de fra-

gilité, d'attention». Il s'agit là d'un véritable changement de paradigme cinématographique, qui démontre combien notre rapport au vivant a évolué. **VAD**



De Vincent Munier
 Durée: 1h33
 Age légal/
 conseillé: 6/10 ans



La caméra de Vincent Munier se fond littéralement dans le milieu naturel. **FILMCOOPI**

Une sanction exemplaire pour un «pétage de plombs»

HOCKEY SUR GLACE Un joueur du CP Fleurier écope d'une année de suspension après s'en être pris à un joueur du HC Franches-Montagnes lors d'un match de 3e ligue. Cette sanction, très rare, ne fera pas l'objet d'un recours.

PAR JULIAN CERVÍÑO

Un jeune joueur du CP Fleurier, âgé de 19 ans, a écopé d'une suspension d'une année et d'une amende de 500 francs (plus les frais de procédure de 350 francs) après avoir agressé violemment un joueur du HC Franches-Montagnes (HCFM) lors d'un match de troisième ligue. Les faits se sont produits lors d'une rencontre qui a eu lieu à Fleurier le 18 novembre dernier. On joue la 49e minute. Le joueur de Fleurier II, qui dispute son deuxième match officiel de la saison, vient d'écopé d'une pénalité de match à la suite d'une charge violente contre la bande sur un joueur de Franches-Montagnes III. Alors qu'il semblait quitter la glace et que la tension montait quelque peu, le hockeyeur pénalisé s'en prend très violement à un joueur jurassien au milieu de la surface de jeu. Il lui assène un coup de crosse sur la nuque qui



Le moment de l'agression. SP

laisse la victime groggy sur la glace. Le Fleurisan «lui inflige encore une droite», selon le rapport des arbitres. Une bagarre entre plusieurs joueurs s'ensuit. En plus de la première pénalité

de match, de cinq minutes et dix minutes pour comportement antisportif, les arbitres dictent encore une pénalité de méconduite pour le match à l'encontre du Fleurisan, qui écope au final d'un total de 39 minutes de pénalité.

Une sanction très rare

A la suite de ces incidents, comme le veut le règlement, une procédure a été ouverte. Durant celle-ci, chaque partie a eu le droit de s'exprimer et le juge unique chargé de cette affaire a rendu son verdict, hier, et il est donc très lourd. Il est très rare de voir un hockeyeur écopper d'une année de suspension. Il faut remonter à 2006 et à l'agression de l'arbitre neuchâtelois Thierry Matthey, au cours d'un match de première ligue à Saignelégier, pour retrouver la trace d'une suspension si lourde, même plus (30

mois, assortie d'une amende de 1500 francs) à l'encontre de son agresseur, un joueur du Nord vaudois.

Déjà suspendu en 2023

Dans le cas présent, selon le juge unique régional pour la Suisse romande, l'ancien hockeyeur Joël Van Vlaenderen, les deux gestes incriminés (le coup de crosse et le coup de poing) présentent «un risque élevé de blessure grave, en particulier la charge à la tête avec la crosse». Le second acte est qualifié d'«agression, sans lien avec le jeu». Dans sa décision, qu'il veut «exemplaire», il indique que le joueur fautif avait déjà fait l'objet d'une procédure disciplinaire à la suite d'un match de juniors disputé en 2023 au cours duquel il s'était bagarré avec un responsable du banc des pénalités. Il avait alors été suspendu pendant quatre matches.

La victime, âgée de 20 ans, a été choquée après cette agression. Il a dû observer un arrêt de travail et il a effectué son retour au jeu le 4 décembre. Après avoir envisagé de porter une plainte pénale contre son agresseur, il a renoncé à cette démarche juridique.

La décision du juge unique est soumise à un droit de recours pendant cinq jours. A signaler que le joueur fleurisan comme son club ont adressé des excuses répétées à la victime. Le tout après avoir reconnu les faits. Le hockeyeur en question n'a plus rejoué depuis le 18 novembre, comme lui et son club s'y étaient engagés.

Pas d'appel à priori

Dans sa prise de position, le CP Fleurier indique avoir mis son joueur «à pied». Le club a aussi entamé une prise en charge psy-

chologique pour ce joueur. A priori, ni le club vallonnier ni le joueur en question n'envisagent de faire appel de cette sanction. Dans le rapport du juge unique, le joueur en question parle de «pétage de plombs» et regrette profondément son acte. «C'est un geste inexcusable et d'une gravité extrême», avoue-t-il. «Je me dégoûte profondément encore aujourd'hui. Je me sens mal mentalement depuis ce jour. Je regrette profondément la façon dont les choses se sont déroulées et en tire les enseignements qui me serviront sans aucun doute toute ma vie.»

Dans sa prise de position, sans vouloir justifier cette agression qu'il juge intolérable, le CP Fleurier évoque encore «un geste dangereux» (un coup de genou non sanctionné) sur son joueur avant l'action fautive.

«Le strict minimum»

Le tout en précisant que les dirigeants du CP Fleurier, à la suite de cet épisode, envisagent de convoquer, à brève échéance, toutes leurs équipes pour rappeler que le club attend «qu'elles véhiculent une attitude digne, fair-play et respectueuse tant des joueurs que des arbitres».

Pour sa part, Michaël Rothenmund, joueur et entraîneur de Franches-Montagnes III, estime que la sanction dictée par le juge unique correspond «au strict minimum. Si on calcule bien, cela équivaut à quatre mois sans hockey en tenant compte de la durée de la saison qui se terminera en mars au plus tard», ajoute le directeur sportif du HCFM.

Suppression des charges en question

Cette affaire est la conséquence d'une charge dangereuse commise par ce joueur et elle remet sur la table le sujet sur les suppressions des charges dans les ligues amateurs. C'est déjà le cas, uniquement en Suisse romande, pour la quatrième ligue.

Le principal argument pour l'interdiction des charges en troisième ligue, soutenu par plusieurs techniciens, est que la plupart des jeunes joueurs évoluant en troisième ligue proviennent des catégories juniors A (M17, M21) dans lesquelles les charges sont interdites depuis plusieurs saisons. Ils ne sont ni formés à donner correctement des charges ni à les encaisser. Ce qui n'est pas le cas du joueur sanctionné dans cette affaire, puisqu'il a disputé plus de 30 matches en deuxième ligue.

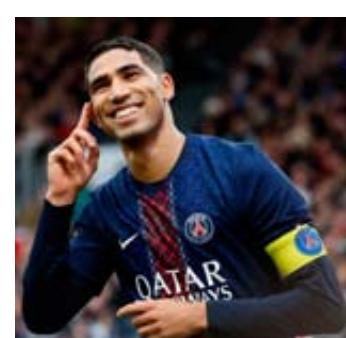
La suppression des charges en troisième ligue a été proposée dans chaque région, mais elle a été refusée par les clubs.

Le Maroc favori face à une meute de rivaux

FOOTBALL Le pays hôte de la Coupe d'Afrique des nations garde bon espoir de la gagner. Mais les prétendants au titre sont légion.

Pays hôte de la Coupe d'Afrique des nations qu'il organise du 21 décembre au 18 janvier, le Maroc d'Achraf Hakimi, sa superstar, en est aussi le grandissime favori, mais va devoir résister à une pression immense tout au long du tournoi. Premiers Africains au classement Fifa (11e), demi-finalistes de la Coupe du monde 2022, les Lions de l'Atlas, entraînés par Walid Regragui, viennent en novembre d'améliorer le record mondial de victoires con-

sécutives toutes sélections confondues (17). Champion du monde des moins de 20 ans, performant chez les dames, qualifié pour la finale de Coupe arabe et invaincu chez les messieurs lors des qualifications pour le Mondial 2026, le Maroc, à l'effectif le plus fort du tournoi, pourra compter en outre sur le soutien de tout le royaume. Il souhaite faire de cette édition de la CAN 2025 la plus grande de l'histoire et obtenir un



Achraf Hakimi, la superstar du Maroc. KESTONE

organisera avec l'Espagne et le Portugal.

Les Lions de la Teranga avancent masqués

Vainqueur de la CAN 2021 mais sorti prématurément en 2023, le Sénégal – dans le groupe de la France lors du Mondial 2026 – est sur le papier l'adversaire le plus sérieux du Maroc pour la victoire finale. Les Lions de la Teranga,

désormais entraînés par Pape Thiaw, allient parfaitement jeunesse et expérience, et s'appuient sur des cadres de classe mondiale comme Sadio Mané (117 sélections) et Kalidou Koulibaly (97 sélections).

Egypte, le poids de l'histoire

L'Egypte, nation la plus titrée de l'histoire de la CAN avec sept succès, court néanmoins derrière un huitième sacre depuis 15 ans déjà. Mais les Pharaons, qui peinent souvent en Coupe du monde, sont des spécialistes de ce tournoi. Leur sélectionneur, l'ancien Xamaxien Hosam Hassan, dispose en outre d'une force de frappe offensive sans commune mesure, avec l'icône Mohamed Salah, le Mancunien Omar Marmoush et le Nantais Mostafa Mohamed. Pour sa cinquième CAN, avec l'espoir de disputer une troi-

sième finale dans sa carrière, Salah, la star égyptienne, sauvera-t-elle mettre de côté les déboires avec son club de Liverpool? De la réponse à cette question dépend le parcours de l'Egypte au Maroc.

Côte d'Ivoire, les tenants toujours présents

Sacrée, chez elle, lors de la dernière édition de la CAN, la Côte d'Ivoire peut prétendre défendre son titre et devenir ainsi la première équipe à réaliser le doublé depuis l'Egypte en 2010. Emerse Faé, son sélectionneur, se serait pourtant bien passé des propos de Nicolas Pépé, hostiles aux joueurs binationaux, qui l'ont obligé à se séparer de son attaquant, cadre de l'équipe depuis plusieurs saisons. Simon Adingra, héros de la dernière finale, est hors de forme donc hors du groupe. **ATS AFP**

Engelberg, le baromètre émotionnel de Sina Arnet

SKI NORDIQUE L'Obwaldienne va retourner ce week-end sur le grand tremplin, là où sa carrière a commencé.

PAR HANS LEUENBERGER

Le week-end prochain, Sina Arnet sautera devant sa porte lors de l'étape de Coupe du monde d'Engelberg. L'Obwaldienne retourne là où son rêve olympique a pris forme. Pour la sauteuse d'Engelberg, l'apparition sur le grand tremplin est bien plus qu'un point d'orgue sportif. C'est aussi un point de repère après un début de saison constant.

Le tremplin du village du Titlis représente bien plus qu'une simple installation de compétition. C'est ici que sa carrière a commencé. Engelberg est l'endroit où elle a fait ses premiers pas dans le saut à skis, à une époque où le pendant féminin de la discipline n'allait pas encore de soi. «Quand j'ai commencé, on se demandait encore si les femmes allaient un jour sauter sur de tels tremplins», raconte la jeune femme de 20 ans à Keystone-ATS.

Un rêve d'enfant

En décembre 2021, le grand moment est arrivé: Sina Arnet est alors la première femme à sauter sur le grand tremplin d'Engelberg. L'athlète du cadre C, alors âgée de 16 ans, a reçu le feu vert en tant qu'espoir du saut à ski féminin en Suisse.

Sous la direction de son entraîneur Roger Kamber, elle a réalisé des sauts d'environ 125 mètres, dépassant ainsi nettement les meilleures performances qu'elle avait obtenues jusqu'alors sur des tremplins plus petits. «C'était une super sensation, un rêve d'enfant qui se réalisait», s'enthousiasme-t-elle encore aujourd'hui. «J'ai grandi à Engelberg et je regardais ce tremplin tous les jours. Je me sentais libre et je profitais du moment.»



Sina Arnet en pleine action. KEYSTONE

Le grand tremplin est aujourd'hui la seule installation sur laquelle on saute encore à Engelberg. Le Bubenschanze, construit en 1967 à côté du Gross-Titlis-Schanze, a été mis hors-service au début de la carrière de Sina Arnet. Elle a ainsi dû se confronter rapidement au grand tremplin, ce qui renforce son attachement à la structure du Titlis.

En bonne forme

Le fait que Sina Arnet se présente à nouveau à Engelberg en Coupe du monde souligne sa progression sportive. Cette saison, elle a pris huit départs en Coupe du monde et s'est classée sept fois dans les points. Une constance pour l'heure unique au sein de l'équipe suisse qui lui a valu, du moins sur le papier, une qualification pour les Jeux

olympiques – la sélection définitive de Swiss Olympic n'interviendra qu'à la mi-janvier. «Je suis mega contente. C'est génial comme tout s'est bien passé jusqu'ici», souligne-t-elle. Les succès dans les sports d'hiver se préparent généralement en été: «J'ai senti à l'entraînement que quelque chose s'était passé, mais la question est toujours la même: dans quelle mesure?», explique Sina Arnet. Pour une jeune athlète en particulier, il est difficile de faire un tel bilan, d'autant plus que la concurrence internationale ne cesse d'évoluer.

«Je veux profiter de la compétition»

Sur le plan technique, Sina Arnet se sent plus stable que l'hiver dernier. La base est bonne, même si elle veut encore progresser. «J'ai encore du potentiel dans toutes les parties du vol.»

En huit sauts de Coupe du monde, la Suissesse s'est classée six fois entre la 22e et la 28e place. Son meilleur résultat est une 13e place à Falun, en Suède. À Engelberg, l'Obwaldienne veut se détacher du pur résultat. La Coupe du monde à domicile la met dans la lumière, attire les regards sur elle et fait peser de nouvelles attentes sur ses épaules. «Je veux profiter de la compétition, même si la nervosité sera grande», assure-t-elle. S'élancer à la maison reste quelque chose de particulier pour Sina Arnet. Etablie sportivement en Coupe du monde, mentalement solide et avec un beau potentiel, elle souhaite que les planètes s'alignent pour continuer de rêver là où tout a commencé. **ATS**

Rast derrière l'intouchable Shiffrin

SKI ALPIN Au slalom de Courchevel, l'Américaine a devancé la Valaisanne et signe son 105e succès en Coupe du monde.

Camille Rast a pris la 2e place du slalom nocturne de Courchevel hier. La championne du monde n'a été battue que par Mikaela Shiffrin qui signe son 105e succès en Coupe du monde.

étant, Camille Rast continue d'enchaîner les bons résultats, malgré cette hanche qui continue à l'embêter parfois.

Pas de seconde manche pour Klopfenstein

Amélie Klopfenstein (23 ans) devra encore patienter avant de marquer ses premiers points en Coupe du monde. En lice lors du slalom nocturne de Courchevel, hier, la Neuvevilloise a connu l'élimination lors de la première manche. Pas vraiment dans le coup – elle comptait 3"95 de retard après une petite trentaine de



Camille Rast, hier soir, en fin de course. KEYSTONE

secondes de course –, la skieuse du Giron jurassien a manqué une porte, comme ce fut déjà le cas lors du slalom de Gurgl (Autriche). En France,

Amélie Klopfenstein n'a, il est vrai, pas été aidée par son dosard 61 sur un tracé très marqué par le passage des autres skieuses. **FCH AVEC ATS**

MATCH D'HIER SOIR DU HCC

En raison de nos délais de bouclage, nous ne pouvons pas vous proposer dans cette édition le compte rendu de la rencontre tardive de hockey sur glace:



VIÈGE
LA CHAUX-DE-FONDS

7

0

*Après prolongation / **Après tirs au but

Retrouvez notre retour sur ce match dans notre édition de demain et, d'ores et déjà, son compte-rendu en ligne sur hcc.arcinfo.ch >



RÉSULTATS & CLASSEMENTS

HOCKEY SUR GLACE

Groupe 3

La Chaux-de-Fonds - Haut-Valais II 0-2
Classement: 1. Haut-Valais II 8-23.
2. Meyrin 9-19. 3. La Chaux-de-Fonds 9-15.
4. Valais Academy II 8-6. 5. Lausanne III 8-0.
Dimanche 21 décembre. 17h: Valais Academy II - La Chaux-de-Fonds.

M18 TOP

Morges - La Chaux-de-Fonds 7-8 tab
Classement: 1. Ajoie 16-42. 2. Yverdon 16-35. 3. Les Griffons 17-32. 4. Valais Academy 16-30. 5. La Chaux-de-Fonds 17-26.
6. Meyrin 17-24. 7. Valais Future 16-19.
8. SenSee 17-18. 9. Morges 16-16.
10. Trois-Chêne 16-4.
Le classement est basé sur les points/jeux.

M16 ÉLITE

FR-Gottéron - La Chaux-de-Fonds .. 3-4 ap
La Chaux-de-Fonds - Dübendorf ... 3-2 ap
Classement: 1. Langnau 15-36 (68-38).
2. Rapperswil-Jona 15-36 (66-47). 3. Davos 15-32. 4. FR-Gottéron 15-30 (57-41). 5. Ajoie 15-30 (59-45). **Puis:** 21. La Chaux-de-Fonds 16-11. 22. Dübendorf 15-10. 24 équipes classées.

M16 TOP

NE Université - VS Développement.... 7-0
Classement: 1. Valais Academy 17-48.
2. Les Griffons 16-42. 3. Meyrin 17-36. 4. Delémont 15-26. 5. Neuchâtel Université 16-27. 6. GE-Servette 15-25. 7. Morges 16-25.
8. Trois-Chêne 16-17. 9. SenSee 16-16. 10. Viège 15-14. 11. Tramelan 16-7. 12. Valais Académie Développement 17-5.
Le classement est basé sur les points/jeux.

M14 ÉLITE

FR-Gottéron - La Chaux-de-Fonds..... 5-1
La Chaux-de-Fonds - Genève-Meyrin ... 2-3
Classement: 1. FR-Gottéron 15-45. 2. Genève Futur 15-33 (92-41). 3. Lausanne 15-33 (110-54). 4. Yverdon 15-30. 5. La Chaux-de-Fonds 16-22. 6. Genève-Meyrin 14-18 (49-57). 7. Sierrre 14-18 (52-79). 8. Les Griffons 15-19. 9. Ajoie 14-17. 10. Valais Chablais 14-15. 11. Neuchâtel Université 15-11. 12. Viège 14-3.
Le classement est basé sur les points/jeux.

M14 TOP

Moutier - Fleurier..... 2-5
La Chaux-de-Fonds - Delémont..... 4-7
Neuchâtel Université - Tramelan..... 15-0

MINIGOLF

TOURNOI DE BASSERSDORF
Du 13 au 14 décembre.
Résultats du Minigolf Club Neuchâtel.
Juniors: 2. Léa Magnin - 258 points.
Hommes: 6. Maël Magnin - 216 points.
Seniors: 23. Raphaël Fischer - 230 points.

SKICROSS

EN BREF Encore un podium pour Fanny Smith

Fanny Smith est montée une fois de plus sur le podium en Coupe du monde. La Vaudoise a pris la troisième place de l'épreuve d'Arosa, derrière la Suédoise Sandra Näslund et l'Allemande Daniela Maier. Dans les Grisons, la championne du monde en titre de la discipline a été impériale pour rallier la finale. Elle a remporté trois courses de suite entre les 8es et les demi-finales, avant de tomber sur plus forte qu'elle au moment décisif. **ATS**

FOOTBALL

Ousmane Dembélé et Aitana Bonmatí sacrés

Ousmane Dembélé et Aitana Bonmatí ont remporté les trophées de meilleurs joueurs de la cérémonie «The Best» de la Fifa, hier à Doha (Qatar). Les deux avaient déjà remporté le Ballon d'or cette année. Dembélé, 28 ans, était déjà devenu en septembre le sixième Français à soulever le Ballon d'or, récompense d'une saison exceptionnelle avec le PSG, avec à la clé la première Ligue des champions de l'histoire du club de la capitale. **ATS**

VOTRE ~~une~~ pharmacie familiale!

A l'Orangerie, nous faisons de la pharmacie d'officine. Nous écoutons, nous conseillons et nous agissons.



pharmacieplus de l'orangerie

ruelle DuPeyrou 2 • 2000 neuchâtel
t. 032 725 12 04 • www.orangerie.ch

PUBLICITÉ

Silmy Caputo, «le fantôme», renaît à Union Neuchâtel

BASKETBALL Rétrogradé en première ligue la saison dernière, le Chaux-de-Fonnier d'Union Neuchâtel effectue un retour tonitruant en SB League, ces derniers mois.

PAR MANUEL GREMION

Il n'était pas vraiment attendu au tournant et, pourtant, le voilà qui a gagné sa place parmi les pions essentiels de l'échiquier de Chad Timberlake.

Recalé en première ligue avec les M23 la saison passée par Mitar Trivunovic, prédecesseur du coach américain, Silmy Caputo s'épanouit cet automne en SB League avec Union Neuchâtel. Le Chaux-de-Fonnier est en confiance, même parfois décisif, comme contre Nyon le 22 novembre, quand il a passé 33 minutes sur le parquet.

L'extérieur de 23 ans savoure ce retour dans la lumière, lui qui a connu des moments plus sombres une année plus tôt. «Cela n'a pas été facile de me retrouver en première ligue», concède-t-il. «Avec le temps, j'ai toutefois commencé à me souvenir pourquoi je me suis tant investi dans le basket, puis j'ai gagné en assurance. Dans un sens, la situation m'a aidé du point de vue mental.»

«Tu vas revenir»

Chad Timberlake a joué un rôle central dans ce processus de réhabilitation. «J'ai la chance d'avoir un coach qui croit en moi», reprend l'arrière. «Il a continué à me pousser même avec la deuxième équipe, en me répétant 'tu vas revenir'. Sentir cette confiance autour de moi de la part de l'entraîneur et de mes coéquipiers est génial. Grâce à cela, ça va le faire.»

Au fil des rencontres, Silmy Caputo a gagné en influence au sein de l'effectif unioniste. «Je prends de la place, je m'impose», apprécie-t-il. «Le coach voit ce que je réalise à l'entraînement. Me retrouver sur le terrain me pousse à aider mon équipe et vice-versa.»

Ses performances sonnent-elles comme une petite revanche pour celui qui a grandi à Zurich, avant d'arriver à La Chaux-de-Fonds, où il a commencé le basket? «C'est une année de renaisance plutôt», tempère le



Silmy Caputo (de face) s'affirme cet automne avec Union Neuchâtel. ARCHIVES MURIEL ANTILLE

basketballeur aux origines angloises et congolaises. «Car, comme le coach le dit, je suis un fantôme, je reviens d'entre les morts, car on ne me voyait plus, ou on ne me voit pas arriver.» Comme contre Nyon, quand il a surgi de l'ombre pour régner sur la rencontre.

Sûr de sa force

Sur le parquet, Silmy Caputo ose, essaie, s'impose. Le gamin qui, à 14 ans, avait tapé dans l'œil du club du Littoral après que La Chaux-de-Fonds avait battu Neuchâtel en finale de la Coupe neuchâteloise est devenu un joueur de SB League à part entière. «Je n'ai plus de doutes. Je sais que je suis capable de le faire. Il n'y a plus d'hésitation à tenter des choses, je les exécute», lance celui qui, à l'image d'Union Neuchâtel, s'affirme là où on ne le l'attendait pas.

Le défi de la SBL Cup contre Pully Lausanne ce soir à la Riveraine

Sur une lancée de cinq succès, dont le dernier face au leader Fribourg Olympic, Union Neuchâtel s'est installé au troisième rang de SB League.

«On ne nous attendait pas si haut que ça, mais plutôt derniers, voire huitièmes», rappelle Silmy Caputo. «On prouve aux gens que l'on sait jouer ensemble. Avec Justin Hill, Izan Le Meut, Lukas Keredzin, Kevin Martina et les autres, on crée beaucoup, il se passe quelque chose d'hyperspécial entre nous. On le ressent, et ça fait du bien.» Rien n'a pour autant été accompli encore. La saison demeure longue, et elle se poursuit avec un nouveau défi, ce soir à 19h30 à la Riveraine: le quart de finale de la SBL Cup (Coupe de la ligue) qui met aux prises Union et Pully Lausanne. A la clé, une place pour le week-end décisif, prévu les 31 janvier et 1er février 2026 à Montreux. «Réussir à atteindre le 'final four',

alors que les gens ne nous voyaient pas là, serait un exploit», reprend le Chaux-de-Fonnier.

Les Neuchâtelois croient en eux-mêmes

Lui et ses coéquipiers comptent bien surfer sur l'onde positive qui les porte. «Avoir battu Olympic, c'est l'extase et cela nous met en confiance. Pully Lausanne est une équipe physique, assez similaire à Fribourg», analyse Silmy Caputo. «On a créé une alchimie, et à chaque match, l'un d'entre nous réussit à faire la différence. Contre Fribourg, c'était Justin Hill, le match précédent c'était David Vuckovic, et encore avant Lukas Keredzin. Ce qui a changé, c'est qu'à présent, on y croit.» Le match couperet de ce soir constitue une occasion supplémentaire de briller et, pourquoi pas, de remporter quelque chose. Quelles sont les limites de cet Union Neuchâtel? «On sent qu'on peut aller loin, mais jusqu'où, seul le temps le dira», lâche «le fantôme», gardant le mystère.

EN BREF

SKI HANDICAP

Robin Cuche victorieux en Coupe du monde

Robin Cuche (27 ans) tient décidément la grande forme en ce début de saison. Sur le podium lors des trois premières courses de Coupe du monde, le Vaudruzien a décroché sa première victoire de l'hiver, hier. Le skieur de Saules a remporté la descente de Santa Caterina. Le Neuchâtelois a devancé son dauphin, le Canadien Alexis Guimond, de 0"82. L'Autrichien Markus Sacher (+1"35) complète le podium. Robin Cuche confirme ainsi sa domination dans la discipline. Lors de la saison 2024-2025, il avait remporté les deux descentes disputées en Coupe du monde. FCH

SKI ALPIN

Fin de saison pour Stefan Eichberger

Stefan Eichberger ne skiera plus cette saison. L'Autrichien s'est blessé au genou droit hier lors d'un entraînement de descente à Val Gardena. Il souffre d'une déchirure du ligament croisé antérieur et du ménisque, a annoncé la Fédération autrichienne de ski. Le skieur de 25 ans avait livré de bonnes performances lors des premières épreuves de vitesse de la saison à Beaver Creek. Sur la Birds of Prey, il avait pris la septième place en descente et la sixième en super-G. ATS

JO 2026

Mariah Carey chantera à la cérémonie d'ouverture

La star américaine de la pop Mariah Carey chantera lors de la cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques d'hiver de Milan-Cortina, a annoncé lundi le comité d'organisation. Elle se produira le 6 février dans le stade de San Siro à Milan. ATS AFP



17.12.2025 - 19H45

HCC
EHC CHUR
PATINOIRE DES MÉLÈZES

Sponsor Platin | PARTENAIRES PRINCIPAUX

viteos | TISSOT SWISS WATCHES SINCE 1853 | BCN



ARCinfo

PARISAGE

NOUVEAU !
DÉCOUVREZ VOTRE
CLUB ABONNÉS.

Connectez-vous
pour accéder à vos avantages:
clubabonnes.arcinfo.ch

Besoin d'aide? arcinfo.ch/pages/faq

Noël sous la neige en plaine, l'exception qui ne date pas d'hier

MÉTÉO Les statistiques le prouvent: les Noëls blancs en plaine ne sont pas légion, et ce depuis longtemps. En montagne, c'est l'absence de neige durant les Fêtes qui est, aujourd'hui encore, exceptionnelle.

PAR CÉLINE ELBER



Depuis le début des mesures en 1931, le Plateau central et oriental n'est pas enneigé pendant les jours de Noël six années sur dix.

Ici, la neige était tombée le 10 décembre 2021. KEYSTONE/JEAN-CHRISTOPHE BOTT

Dans l'esprit de beaucoup de gens, la fête de Noël est associée à un paysage recouvert de neige. Sur le Plateau suisse, les Noëls blancs sont pourtant, depuis longtemps déjà, des exceptions, comme le montrent les statistiques. Depuis le début des mesures en 1931, le Plateau central et oriental n'est pas enneigé pendant les jours de Noël

(24-25-26 décembre) six années sur dix. A l'ouest et au nord-ouest du pays, les Noëls blancs sont encore plus rares. Trois années sur quatre, les trois journées de fête ont été vertes, indiquent les chiffres de MétéoSuisse.

En montagne, les constats sont différents. Depuis 1931, Davos n'a connu qu'un seul réveillon de Noël sans neige, le 24 décembre 2016. Le 25 décembre

2016, une couche blanche de trois centimètres recouvrait à nouveau la station grisonne.

Toujours moins de neige

Sur la durée, on observe cependant une évolution. Les Noëls sans neige sont devenus plus fréquents ces derniers temps. Ainsi, à Bâle, il n'est tombé aucun flocon durant la période de Noël au cours des dix dernières années,

alors que les habitants de la cité rhénane avaient vécu quatre Noëls blancs entre 1931 et 1940.

Neuchâtel a connu 13 Noëls successifs sans flocons depuis 2011. La neige avait opéré un timide retour l'année dernière, mais pendant un jour seulement durant la période des Fêtes. Entre 1931 et 1940, par comparaison, la moitié des Noëls y avaient été blancs.

Interrogé hier, MétéoSuisse juge peu probable que la neige fasse son apparition en plaine pour Noël cette année.

Selon lui, il est clair que la probabilité de Noëls blancs diminue d'année en année. En effet, la neige se fait de plus en plus rare en Suisse, comme le montre une analyse de l'Institut pour l'étude de la neige et des avalanches (SFL) de l'Institut fédéral de recherches sur la forêt, la neige et le paysage (WSL).

Ainsi, durant les 30 dernières années, à certains endroits, il a été enregistré jusqu'à 60% de jours d'enneigement en moins par rapport à la période allant de 1963 à 1992.

Selon SFL, si le réchauffement du climat se poursuit au rythme actuel, il ne neigera plus à Zurich que tous les quinze ans à partir de 2050. Et les Noëls «verts» seront, d'après les prédictions, également beaucoup plus habituels dans les Alpes. **ATS**

EN BREF

CINÉMA

Un film suisse sélectionné aux Oscars

«Heldin» («En première ligne») de la réalisatrice suisse Petra Volpe fait partie de la «short list» pour le prix du meilleur film international lors de la 98e cérémonie des Oscars à Los Angeles. Quatorze autres films ont également été retenus. Sélectionné dans une douzaine de festivals, et déjà primé au moins six fois, «Heldin» est le film suisse qui a attiré le plus de monde dans les salles cette année, avec environ 200 900 entrées. Le film rend hommage au personnel soignant dans un hôpital suisse. **ATS**

FINANCES FÉDÉRALES

Le Parlement débloque 1,5 million pour Tox Info

Le centre antipoison Tox Info, qui gère 24h sur 24 les urgences liées aux intoxications, bénéficiera de 1,5 million dans le cadre du budget 2026. Le Conseil des Etats, dans un premier temps réticent, a suivi le National hier. Des désaccords persistent toutefois encore entre les deux Chambres sur d'autres aspects du budget, notamment sur la coopération internationale, sur les coupes prévues dans plusieurs départements ainsi que sur le budget pour Suisse Tourisme. Le dossier repart au Conseil national. **ATS**

SÉISME

LES ÉTATS NE VEULENT PAS D'UNE ASSURANCE FÉDÉRALE

La Confédération ne doit pas avoir de compétence au niveau financier en cas de grave tremblement de terre en Suisse. Le Conseil des Etats a refusé hier par 23 voix contre 19 et 2 abstentions un tel projet. Le statu quo reste donc d'actualité. Cette question agite les esprits au Parlement depuis des décennies. Le National devra se prononcer à son tour. **ATS**

Nouvelle chance pour les personnes endettées

FAILLITE Les personnes surendettées doivent avoir une nouvelle chance de vivre sans dette. Le National a adopté hier, par 121 voix contre 71, un projet gouvernemental en ce sens. L'UDC, soutenue par quelques élus du PLR et du Centre, était opposée.

Afin de combler une lacune, le gouvernement propose deux nouvelles procédures. La première n'a pas suscité de controverse. Une procédure concordataire simplifiée doit permettre aux personnes surendettées mais disposant d'un revenu régulier de s'en sortir.

Le débiteur doit pouvoir conclure un accord prévoyant la remise d'une partie de ses dettes, à la condition que la majorité de ses créanciers approuvent cet accord, et qu'un juge le valide. L'accord doit ensuite être contraignant pour tous les créanciers, même ceux qui n'y ont pas adhéré.

Procédure d'assainissement Pour les personnes surendettées qui n'ont aucune chance de trouver un tel accord, une procédure d'assainissement par voie de faillite doit être possible, estime le Conseil fédéral. Ce volet a été combattu. L'UDC

et une partie du PLR voulaient supprimer cette procédure.

Le débiteur doit, durant trois ans, remettre tous les fonds ou biens dont il dispose et excédant le minimum vital à ses créanciers. Il doit aussi prouver qu'il fait des efforts pour toucher des revenus réguliers.

Le débiteur qui aura respecté ces engagements pendant toute la procédure sera libéré du reste de ses dettes. Le National a ajouté que les tribunaux doivent pouvoir ordonner une prolongation du délai à quatre ans, sous conditions.

Le dossier part au Conseil des Etats. **ATS**

Deux chiens protecteurs sur cinq recalés au test

LOUP Malgré un taux d'échec élevé des chiens protecteurs de troupeaux lors du nouveau test d'homologation fédéral, Berne juge les résultats «satisfaisants». Une position qui laisse perplexe une élue. Explications.

PAR BAYRON SCHWYN

Le taux d'échec élevé enregistré ce printemps en Valais par les chiens de protection des troupeaux lors d'un examen prend une tournure politique.

Pour rappel, des éleveurs dénonçaient, en septembre dernier, les critères utilisés dans le nouveau test standardisé imposé depuis cette année par la Confédération pour homologuer les canidés. Lors de cette première session, 43% des chiens de la filière valaisanne évalués ont échoué.



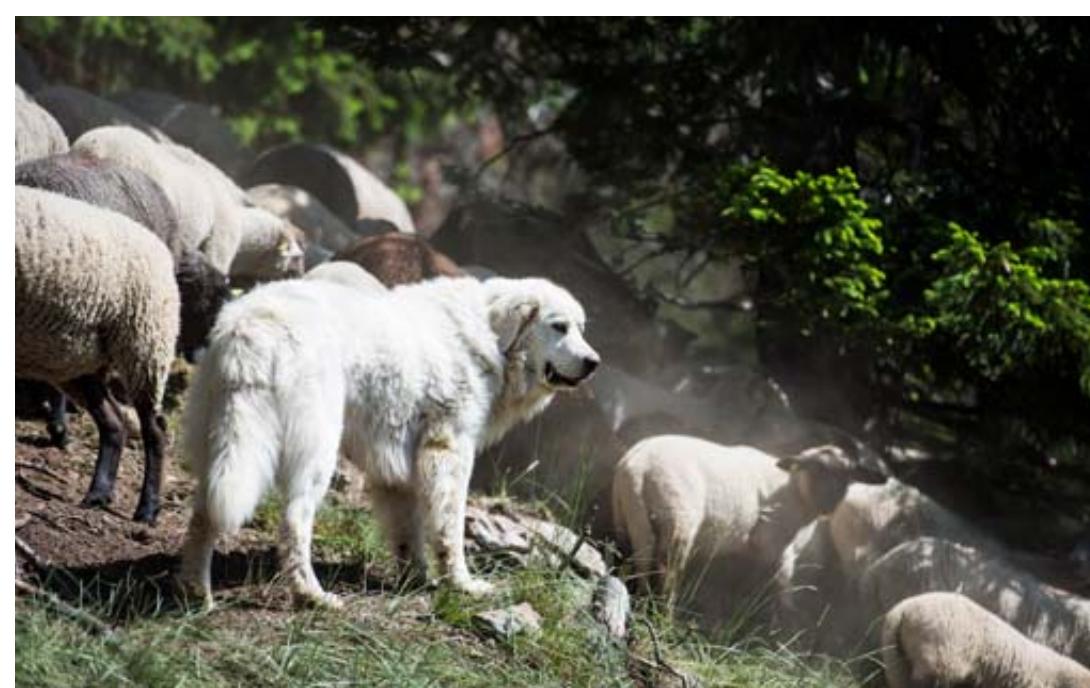
«On ne peut pas se contenter d'un système où quatre chiens sur dix échouent.»

CÉLINE WEBER
CONSEILLÈRE NATIONALE
(VERT LIBÉRAUX/VD)

Problème: sans le stempf fédéral sur leur toutou, les éleveurs ne peuvent notamment pas compter sur une indemnisation en cas d'attaques de loup. Et si un chien est recalé après deux tentatives au test, il n'est plus considéré comme un moyen de protection reconnu, et donc pas subventionné.

Résultats satisfaisants

Etonnée par un taux d'échec si élevé, la conseillère nationale Céline Weber (vert libéraux/VD) a demandé des explications au Conseil fédéral. Cosignée par un élu de chaque parti, dont l'UDC vaudois Sylvain Freymond, la socialiste genevo-valaisanne Estelle Revaz et les centristes valaisans Benjamin Roduit et Sidney Kärmerzin, son interpellation



Un patou garde un troupeau de moutons à Plan-Cernet, en Valais. KEYSTONE/JEAN-CHRISTOPHE BOTT

demandait des données nationales et appelait le Conseil fédéral à se positionner sur une éventuelle réévaluation des critères d'homologation si le taux d'échec s'élève régulièrement au-dessus de 5%-10%.

Fin novembre, le gouvernement délivrait les chiffres suivants: 52 des 81 chiens présentés dans tout le pays lors des évaluations de printemps ont été admis dès la première tentative (36% d'échec), tandis qu'en Valais, 9 des 15 chiens présentés ont directement été admis (40% d'échec).

«L'expérience a montré que, lors de la deuxième tentative, la plupart des chiens sont admis», assure le Conseil fédéral, qui estime que «ces résultats sont satisfaisants».

«A l'avenir, une meilleure prise en compte des directives fédérales pourrait améliorer le taux de réussite à la première tentative», précise-t-il toutefois.

Trop procédurier?

Des réponses qui ne convainquent pas Céline Weber. «On ne

peut pas se contenter d'un système où quatre chiens sur dix échouent, alors que les attaques de loup continuent», dénonce-t-elle.

L'élu s'étonne aussi que Berne n'identifie pas plus clairement les raisons de ces échecs, laissant planer le doute.

Céline Weber redoute un mécanisme trop procédurier, où la rigueur des critères l'emporterait sur les besoins réels du terrain: «La Confédération doit s'assurer que l'examen reflète la réalité des alpages, pas qu'il serve à exclure des chiens sur des critères farfelus. Après, si une bête n'est pas homologuée, cela fait des économies à la Confédération...», lâche-t-elle, tout en indiquant qu'elle songe à une nouvelle intervention parlementaire.

40% d'échec à l'automne

Contacté, l'Office fédéral de l'environnement, compétent sur ce dossier, ne fournit pas d'éléments d'explication sur le taux d'échec de 36% enregistré au printemps.

Rebekka Reichlin, sa porte-parole, nous apprend tout de même que ce dernier est tout aussi élevé pour les chiens qui ont passé leur premier examen à l'automne. Seuls 45 canidés sur 75 ont réussi l'épreuve (40% d'échec).

Sur les 19 chiens qui ont tenté leur deuxième chance, neuf n'ont pas réussi. Près de la moitié des canidés évalués à cette occasion sont ainsi définitivement exclus de toute subvention. Ce qui remet en doute l'appréciation du Conseil fédéral qui affirme que «lors de la deuxième tentative, la plupart des chiens sont admis». «Le taux d'échec définitif des chiens testés en 2025 sera connu en 2026 une fois que ceux qui n'ont pas réussi leur premier essai en 2025 auront refait l'évaluation en 2026. Actuellement, le taux de réussite provisoire est de 66%, et celui d'échec de 7,4%. Le taux des chiens dont le résultat définitif n'est pas encore connu est de 26,5%», tient toutefois à préciser Rebekka Reichlin.

La Suisse poursuit pour profilage racial

JUSTICE Une victime présumée de profilage racial en Suisse saisit la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) à Strasbourg. Wilson A., originaire du Nigeria, aurait été agressé en 2009 à Zurich par des policiers municipaux alors qu'il rentrait d'une fête en tramway. Deux policiers ont exigé ses papiers d'identité, uniquement en raison de la couleur de sa peau, explique-t-il.

Selon Wilson A., les policiers se seraient jetés sur lui sans raison, l'auraient aspergé de spray au poivre et roué de coups, avant de finalement l'étouffer. Les policiers affirment, eux, que Wilson A. n'aurait pas coopéré et se serait comporté de manière agressive dès le début avant de s'en prendre à eux. Les policiers ont été inculpés, mais tous ont été définitivement acquittés en Suisse. ATS

L'UE renonce au tout-électrique en 2035

AUTO L'Union européenne (UE) a renoncé, hier, à imposer aux constructeurs automobiles de passer au tout-électrique en 2035, une mesure environnementale phare, face à la crise que traverse le secteur en Europe. Les constructeurs pourront continuer à vendre après cette échéance une part limitée de voitures neuves équipées de moteurs thermiques ou hybrides, sous réserve de respecter de multiples conditions, et notamment de compenser les émissions de CO2

qui découlent de ces «flexibilités», a précisé la Commission européenne. En assouplissant l'objectif pour 2035, l'UE ne renonce pas à ses ambitions climatiques mais adopte une approche «pragmatique» face aux difficultés rencontrées par l'industrie automobile, a défendu le commissaire européen Stéphane Séjourné, qui a piloté ce plan.

Mesure phare

L'interdiction de vendre des voitures à moteur thermique

Une explosion tue deux enfants près de Lyon

FRANCE Deux enfants en bas âge sont décédés lundi soir dans une explosion survenue dans un immeuble d'habitation. Treize personnes ont été blessées, et une manque encore à l'appel.

d'un immeuble d'habitation, a tué deux jeunes enfants et fait «une dizaine de blessés en urgence relative», selon le ministre. «On a 53 personnes impliquées qui ont été choquées», a-t-il ajouté. Les deux garçons, des frères de 3 et 5 ans, ont été sortis des décombres en arrêt cardio-respiratoire, mais n'ont pas pu être ranimés, selon une source au sein des secours.

Enquête en cours

«Sur les motifs de cette explosion, il y a une enquête qui est en cours», a-t-il déclaré, refusant d'en dire davantage. Le maire de Trévoux Marc Péchoux a évoqué devant la presse la piste d'une explosion due au gaz, mais le parquet a souligné dans un communiqué qu'à ce stade, les causes exactes n'étaient «pas encore déterminées avec certitude». L'immeuble de quatre étages où l'explosion a eu lieu comptait 20 logements, dont 19 occupés. Tous ses habitants ont été évacués et ils ne pourront pas le réintégrer dans l'immédiat. ATS AFP



ROYAUME-UNI Peine lourde après l'attentat de Liverpool

L'automobiliste britannique qui avait blessé plus de 130 personnes en fonçant dans la foule de supporters lors de la parade de victoire du club de football Liverpool FC en mai, a été condamné hier à 21 ans et six mois de prison. ATS AFP

JEUX OLYMPIQUES

Les Grisons veulent 4 millions pour gérer le transit vers l'Italie

Mois de deux mois avant les Jeux olympiques de Milan-Cortina, les autorités grisonnes exigent une contribution de quatre millions de francs de l'Italie pour la participation du canton aux efforts de gestion du trafic frontalier, notamment la mise à disposition de quelque 2000 places de parc.

Livigno et Bormio sont les deux sites olympiques les plus touchés par le trafic de transit des visiteurs sur les routes grisonnes. De ce fait, le canton s'attend à voir passer jusqu'à 4000 personnes supplémentaires sur ses routes, alors même que les Grisons se trouveront déjà en haute saison touristique durant les JO qui se déroulent du 6 au 22 février.

Les autorités de la province italienne voisine de la Lombardie ont mis en doute l'estimation grisonne. ATS

vue à cette échéance, les constructeurs devront réduire de 90% les émissions de CO2 de leurs ventes par rapport aux niveaux de 2021, et compenser les 10% d'émissions restantes. Bruxelles assure ainsi que le secteur sera bien décarboné à 100% à cet horizon.

Auto-suisse applaudit

Auto-suisse a salué, hier, cette décision. La faîtière des importateurs automobiles appelle désormais Berne à en faire de même. ATS AFP

Le Nordmann reste le roi des sapins

NOËL En Suisse, 1,7 million de sapins sont achetés chaque année. Entre le Nordmann local ou le plastique chinois, le bon choix dépend de vos priorités.

PAR DIDIER DE IACO

Le débat du «bon» et du «mauvais» sapin a beau échauffer les esprits avant les Fêtes, on n'accueille pas l'enfant Jésus ou Papa Noël dans un salon vide. C'est dit. Alors, quel roi des forêts pour illuminer votre foyer? Celui né en Suisse? Elevé dans les pépinières du Jutland danois? Ou moulé dans les usines chinoises de Yiwu? Le casting est aussi vaste que les passions qu'il anime. Voici quelques pistes pour éviter que l'esprit de Noël ne vacille.

La quête d'essence

Naturel ou artificiel, coupé ou en pot, on trouve de tout dans les commerces. Chaque année, les Suisses achètent environ 1,7 million de sapins cultivés en pépinière, dont environ 45% proviennent de la production indigène.



“L’odeur du sapin naturel a quand même plus de charme que l’artificiel.”

STÉPHANE CONSTANTIN
GÉRANT DE PÉPINIÈRES CONSTANTIN
À MARTIGNY (VS)

Dans les chaumières, un champion domine nettement: le Nordmann. Avec sa robe verte foncée, ses aiguilles souples et non piquantes, cette essence du Caucase représente 65% des ventes, selon une estima-



Les sapins coûteront un peu plus cher

Pour la première fois depuis plus de dix ans, le prix des sapins de Noël suisses augmente légèrement. La hausse devrait toutefois être «modérée», a assuré Philipp Gut, directeur de l'association IG Suisse Christbaum. Cette hausse doit être contenue entre 1% et 2% et au pire ne pas dépasser 5%.

Une augmentation plus vive est attendue pour les conifères produits à l'étranger, par exemple au Danemark qui a connu des gelées et où la surproduction s'est normalisée.

L'offre sera donc limitée et les prix devraient grimper en conséquence. L'inflation, plus importante dans l'Union européenne qu'en Suisse, devrait aussi peser.

Du côté de la grande distribution, Coop s'attend à des prix stables pour les petits spécimens mais à un renchérissement des grands modèles, en raison des coûts de

transport et de logistique plus élevés. Chez Migros, les prix varient selon les régions.

Sur internet pas plus de 150 cm

Le géant orange assure s'approvisionner à 90% en Suisse, quand son concurrent bâlois indique ne proposer que des résineux estampillés à la croix blanche. Sa filiale Jumbo se fournit à 85% dans le pays. Aldi propose des sapins Nordmann cultivés dans l'Union européenne. Le commerce en ligne des sapins de Noël joue quant à lui encore un rôle mineur dans les ventes de fin d'année. Les producteurs traditionnels sont encore peu présents sur ce segment, a constaté Philipp Gut. Aldi, Migros et Coop ne proposent que des conifères en magasin. Seule Jumbo, filiale de Coop, permet de commander des arbres de 150 centimètres de haut. AWP

tion de Forêt Suisse. La plus populaire, loin devant l'épicéa. La tendance se confirme sur le terrain. À Martigny, la pépinière Constantin observe que 80% des ventes concernent des sapins naturels, dont une très grande majorité composée de Nordmann. «L’odeur du sapin naturel a quand même plus de charme que l’artificiel», confie le gérant Stéphane Constantin. Sans jeter la pierre à ceux qui font le choix du plastique. «Je comprends les entreprises qui préfèrent sortir un sapin artificiel de son carton, déjà prêt à l’emploi.»

L’épicéa séduit moins

Proposé dans son garden centre parmi une myriade

d’accessoires de fête, le sapin en polychlorure de vinyle (PVC) ou en polyéthylène (PE) ne représente qu’environ 10% des ventes. Cette essence «pétrole» séduit moins et pose un autre défi pour le commerçant puisqu’elle dure plus longtemps. «Une fois le sapin en plastique vendu, nous ne reverrons peut-être plus le client pour dix ans», concède Stéphane Constantin.

Et ça ne date pas d’hier. En 2015, Coop affichait déjà ce ratio de 10%, avec 80 000 vrais sapins écoulés contre seulement 8000 artificiels.

Côté climat

C'est aussi le cas de l'épicéa en pot, souvent proposé à la location, qui a connu un engouement il y a quatre ou cinq ans avant que la demande ne se tasse autour de 10%. «On en vend encore quelques-uns», explique Alexandre Guenot, de la Maison de l'horticulture au Châble (VS). «Mais ils sont lourds, plus chers et vivent à peine plus longtemps. Ils ont souvent de la peine à reprendre en cas de plantation

après les Fêtes. Ça reste des ventes anecdotiques.»

Si vous n'avez pas de préférence entre le sapin «senteur naturelle d'aiguille» ou «vert plastique éternel», mais que l'empreinte carbone est votre boussole, le choix reste délicat. Car le diable se cache dans les coûts indirects. D'un point de vue comptable, le sapin artificiel part avec un lourd passif. Fabriqué en Asie, il arrive dans votre salon avec une dette de 15 à 20 kg de CO₂. D'après un calculateur d'impact environnemental développé en Suisse, il faudrait le garder au moins douze ans pour compenser son empreinte face à un sapin naturel. A l'inverse, un vrai sapin ne gé-

Source

La droite au chevet des entreprises exportatrices

PARLEMENT Le Conseil des Etats a adopté, hier, une série de mesures favorables aux entreprises exportatrices. Le National devra se prononcer à son tour sur ces motions émanant toutes du camp bourgeois.

Le camp bourgeois a obtenu, hier, des allégements en faveur des entreprises exportatrices. Le Conseil des Etats a adopté quatre motions en ce sens à l'issue d'une session extraordinaire sur la place industrielle suisse et le pouvoir d'achat. Les sénatrices et sénateurs se sont prononcés au total sur huit interventions parlementaires issues du PLR et de l'UDC lors d'une session extraordinaire. Le Conseil national devra se prononcer sur les motions adoptées.

Le premier texte vise à renforcer l'industrie et la recherche suisses. Le deuxième veut améliorer les conditions d'investissement pour les entreprises en Suisse. Les deux motions ont été déposées par Benjamin Mühlmann (PLR/GL).

Redonner envie d'investir en Suisse

Les développements internationaux et la conjoncture économique mondiale ont été aux entreprises l'envie d'investir. Par ailleurs, la Suisse se distingue par des coûts élevés.

Pour rester attrayante aux yeux des investisseurs, elle doit favoriser leurs activités de façon ciblée et les encourager à les développer, a plaidé le motionnaire.

Et de citer comme mesures possibles l'instauration de déductions fiscales supplémentaires sur les coûts de production, ou la création de crédits d'impôt pour les activités de recherche et de développement et pour les investissements d'envergure. Le PLR a largement obtenu gain de cause. Le National a déjà analysé lundi soir des textes similaires.

Le Conseil des Etats également soutenu (23 voix contre 19) un texte de Jakob Stark (UDC/TG) visant à mettre en place un frein aux coûts de réglementation pour protéger les PME. Le National avait



La droite veut notamment accroître la marge de manœuvre de l'assurance suisse contre les risques à l'exportation, notamment pour des secteurs stratégiques comme l'acier. Ici un employé de Steeltec.

KEYSTONE/BUHOLZER

cette fois refusé une proposition de même teneur.

Mieux assurer les exportateurs?

La Chambre des cantons a aussi validé une motion de Pascal Broulis (PLR/VD) qui demande d'accroître la marge de manœuvre de l'assurance suisse contre les risques à l'exportation (Serv).

Le texte de Pascal Broulis est le seul que le Conseil fédéral soutenait. Un texte similaire, lui porté par le Neuchâtelois Damien Cottier, avait été validé au National le 15 décembre.

Le Gouvernement entend mettre en consultation au premier semestre 2026 une révision partielle de la Serv.

Dans cette motion, Damien Cottier demande que le portefeuille de compétences de la Serv - assurer le risque de

fabrication d'un exportateur, son risque de crédit fournisseur, de garantie contractuelle ou de confiscation – soit réexaminé dans l'idée d'être élargi. Et ce en s'inspirant d'autres agences du même type à l'étranger, «là où se développent des prestations qui peuvent être utiles dans un commerce international sous pression».

Le PLR neuchâtelois cite en exemple une garantie des risques à l'importation «pour des matières stratégiques comme l'acier», un mécanisme spécifique pour les PME, différent de celui proposé aux plus grandes entités, ou encore une sorte d'assurance contre les risques des investissements directs à l'étranger.

«Je ne dis pas que tout est pertinent. Je souhaite que l'on se pose la question de l'élargissement.

du cahier des charges», précise Damien Cottier, ajoutant également que «la Serv ne doit pas prendre trop de risques, les primes d'assurance ne doivent pas exploser et un allégement de ses processus administratifs doit être mené.»

Déductions fiscales rejetées

Auparavant, la Chambre des cantons avait largement refusé deux propositions de l'UDC. L'une, d'Hannes Germann (SH), voulait permettre de déduire totalement les primes d'assurance maladie privées et obligatoires de l'impôt fédéral. L'autre, de Pirmin Schwander (SZ), demandait d'exonérer les personnes travaillant après l'âge de la retraite de l'impôt fédéral. Un texte similaire a toutefois été soutenu au National. **SP AVEC ATS**

PALEXPO

Construction d'une nouvelle salle de congrès

A Genève, Palexpo va construire une nouvelle salle de congrès multifonctionnelle nommée «Pavillon». Construite en épicea suisse dans la Halle 1, elle pourra accueillir jusqu'à 4000 personnes dès 2028, ce qui en ferait, selon son directeur, Claude Membrez, la plus grande salle de Suisse. L'investissement avoisinera les 25 millions de francs. **ATS**

PUBLICITÉ

CINEPEL

Abonnement BCN Cinecard

1 entrée offerte jusqu'à Noël

A CE PRIX-LÀ,
SEULS LES
POPCORNS
SERONT SALÉS !

bcn.ch/cinecard

BCN

*offre réservée à la clientèle BCN jusqu'à Noël

INDICATEURS

INDICES

NASDAQ COMP.	
23025.54	-0.14%
NIKKEI 225	
49383.29	-1.56%
SLI	
2112.36	+0.13%
SMI	
13056.74	+0.15%
SMIM	
2932.03	-0.51%
SPI	
17920.48	+0.03%

Agence de presse
LA COTE BLEUE

DEVISES

CHANGES

	achat	vente	achat	vente	avec CHF 1 j'achète
Euro (1)	0.9349	0.9350	0.9085	0.9685	1.0696 EUR
Dollar US (1)	0.7941	0.7945	0.7625	0.8375	1.2591 USD
Livre sterling (1)	1.0666	1.0672	0.9900	1.1300	0.9375 GBP
Dollar canadien (1)	0.5773	0.5783	0.5500	0.6175	1.7309 CAD
Vens (100)	0.5134	0.5135	0.4700	0.5600	194.7700 JPY
Cour. suédoises (100)	8.5530	8.5560		9.3500	11.6892 SEK
Cour. norvégie. (100)	7.8100	7.8130		8.5500	12.8021 NOK
Dollar australien (1)	0.5270	0.5271	0.4875	0.5675	1.8974 AUD

PLATINE

MÉTAUX

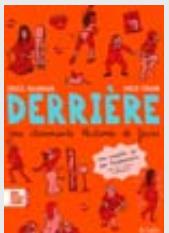
OR		ARGENT		PLATINE	
	achat	vente	achat	vente	
Kg/CHF	109584	110112	1612	1671	46970.25 48023.3
Once/USD	4302.67	4303.67	63.47	63.52	1850.5 1860.5
Vreneli 20 Fr	634	660	-	-	-

MARCHÉ SUISSE (COURS EN CHF)

SMI	16/12	préc.	haut	bas	(52 semaines)	AUTRES VALEURS	16/12	préc.	haut	bas	(52 semaines)
ABB Rg	58.40	58.94	61.06	37.25		BC Berneoise N	301.50	298.00	303.00	230.00	
Alcon N	62.48	63.24	87.00	57.68		BC du Jura P	67.00	68.00	71.00	53.50	
Amrize N	44.92	44.55	46.00	35.20		BWK N	166.20	168.80	184.40	143.70	
CieRichemont N	169.35	167.85	187.55	120.60		Cicor Tech N	125.00	125.50	229.00	55.20	
Geberit N	620.80	619.40	653.80	486.50		Clariant N	7.21	7.28	11.18	6.57	
Givaudan N	3108.00	3126.00	4236.00	3013.00		Feintoil n	10.50	10.60	14.50	9.00	
Holcim N	77.20	75.96	77.60	38.43		Korma	65.20	66.80	138.00	57.10	
Kuehne & Nagel	176.10	176.15	218.80	147.40		Meyer Burger N	0.04	0.04	0.00	0.03	
Logitech Int'l N	89.00	88.98	98.94	54.58		Mikron N	21.25	19.92	21.60	13.05	
Lonza Grp N	519.00	523.20	616.00	467.80		Nebag	5.90	5.90	6.90	5.70	
Nestle N	78.44	78.95	91.72	69.90		Oer Oerlikon N	3.22	3.20	4.30	2.21	
Novartis N	107.48	107.24	109.16	81.10		Schindler Hg N	278.00	280.00	301.50	240.00	
Part Grp Hdg N	959.20	962.20	1246.50	898.80		Schweiter P	267.50	248.00	488.00	238.00	
Roche Hdg DR N	320.40	321.90	327.30	231.90		SGS n	89.28	88.60	99.06	71.12	
Sika Rg N	163.00	162.55	245.50	147.65		StarragToros	29.00	29.00	42.20	28.00	
Swiss Life Hdg N	894.20	890.00	912.20	660.00		Straumann N	95.02	95.76	134.45	83.10	
Swiss Re N	130.70	130.65	156.80	121.75		Swatch Group N	34.12	33.40	36.68	24.68	
Swisscom N	562.00	559.00	604.00	491.00		Valiant N	144.60	144.80	145.40	102.00	
UBS Group N	35.47	34.16	35.47	20.66		Vetropack Hg.	20.35	20.05	35.85	19.12	
Zurich Insur Gr N	589.00	590.40	625.20	519.60		Vipsomed	318.00	318.00	441.50	261.00	

MARCHÉS ÉTRANGERS

<tbl_struct



BD

L'envers du décor...

Deux ans après leur première création commune, l'excellent «Ils abusent grave», la chercheuse Erell Hannah et le dessinateur Fred Cham reviennent pour une nouvelle coopération très réussie. S'intéressant cette fois au fondement – littéralement – des normes de beauté, ils explorent ce qui se cache derrière nos complexes, et l'histoire longue d'une construction esthétique de l'hypermaîtrise de nos corps. Sur un ton à la fois érudit et léger, mais surtout très drôle, ils montrent comment nous sommes passés d'une indifférence totale quant à l'aspect de nos arrière-trains à une industrie esthétique valant plusieurs milliards, visant à corriger des complexes créés de toutes pièces. L'histoire de cette partie du corps, devenue le siège de nos angoisses, éclaire par-dessous notre monde de l'autosurveillance extrême. Le cadeau parfait pour celles qui voudraient déconstruire les normes de beauté!»

CAMILLE ALLAIN, NYON

«**Derrière: une étonnante histoire de fesses**»
Erell Hannah, Fred Cham, JC Lattès, 2025, 190 pages, 41fr.70



DESIGN

C'était mieux avant!

Journaliste britannique, Deyan Sudjic a également enseigné l'histoire du design dans une université à Vienne. Dans ce magnifique ouvrage du monde analogique, il passe en revue divers objets qui ont servi à la communication, le son, l'image et l'information. De très belles photos qui feront vibrer tous les nostalgiques... Comment ne pas craquer devant ces anciens magnétophones, appareils photo polaroid ou autres walkmans? Vous découvrirez aussi les créateurs de ces équipements, des articles fort bien documentés et les affiches publicitaires qui, il faut bien l'admettre, ont un charme fou! Alors, si vous vous sentez dépassés, voire déprimés, par notre belle époque du numérique, n'hésitez pas à acquérir ce petit bijou. Si ça se trouve, vous laisserez échapper la fameuse phrase «c'était quand même mieux avant!» Il vous suffira de feuilleter cet album pour sourire et même, qui sait, vous sentir bien.

RACHEL GAUME, LA CHAUX-DE-FONDS

«**Analogique: 250 objets vintage d'avant l'ère du numérique**»
Deyan Sudjic, Seuil, 2025, 304 pages, 66fr.80



PARANORMAL

Œil pour œil, don pour don

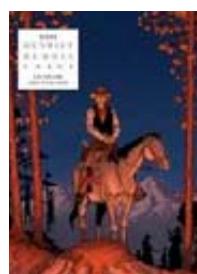
Si vos yeux sont posés sur ces mots, c'est que vous êtes prêt(e) à découvrir l'expérience étonnante qu'a vécue l'autrice de «L'œil du jaguar». Lors d'une soirée entre amis, Sophie a l'occasion de converser avec un chef autochtone d'Amérique centrale, un interprète traduisant leurs échanges. A un certain moment, ce dernier les quitte. La conversation continue. Et soudainement Sophie comprend qu'elle dialogue avec le chef amérindien alors qu'elle ne connaît pas le portugais. Et le chef la comprend, alors qu'il ne parle pas français. Avouez, à ce stade, que la plupart des cerveaux sont en alerte maximale, qu'ils cherchent à reprendre le contrôle! Et l'aventure, déconcertante, ne s'arrête pas là. Le chef amérindien approche son visage de celui de Sophie, ouvre ses yeux et dit: «Regarde.» Hypnotisée, elle regarde. Et elle voit l'œil d'un animal qui se détache de l'œil de son vis-à-vis. L'œil du jaguar... Oui, il existe des moments qui bouleversent notre rapport au monde. Il existe un monde que nous n'osons pas encore penser. Alors tentez d'emprunter le chemin vers cet autre monde... qui vous/nous attend.

NATHALIE BARRAS RICCI, SIERRE



UNE HISTOIRE DE VENGEANCE DANS LE WILD WILD WEST

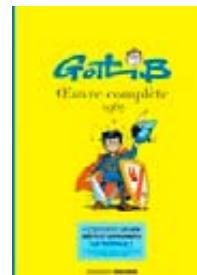
Clark poursuit la bande de bandits qui s'est attaquée à ses proches pour punir sa trahison. Sur leur chemin de pillage en pillage, ils sèment la désolation, et le jeune homme assoiffé de vengeance tombe sur un Amérindien qu'ils ont blessé et dont ils ont massacré la famille. Il soigne cet homme qui lui promet son aide en cas de besoin, en guise de remerciement. A son tour traîtreusement attaqué, blessé et laissé pour mort par la horde de criminels qu'il pourchassait, Clark est recueilli par une communauté de femmes isolées dans un fortin. Elles ont tout perdu, mais dans cette vallée inconnue, elles sont en sécurité. Pour le rester, le secret de leur fortin doit se maintenir. La présence d'un homme pourchassé par un groupe de dangereux pillards menace ce fragile équilibre, et un colporteur, ancien de l'armée et amant de la doyenne de ces femmes, convainc Clark de s'en éloigner pour leur sécurité et lui propose son aide pour le venger. Mais dans ce monde violent où règnent la guerre, les déserteurs et les bandits de toutes sortes, rien ne se passe comme prévu.



«**La vallée des oubliées**»
Alain Henriet, Pierre Dubois et Usagi, Ed. Le Lombard, 148 p.

INTÉGRALEMENT DRÔLE

L'auteur français Marcel Gotlib, dit Gotlib, né en 1935 et décédé en 2016, comme beaucoup d'artistes de bande dessinée de sa génération, ainsi que le précise Jean-Louis Gauthey dans son préambule, a édifié son œuvre dans la presse. Par conséquent, au moment de créer des albums, il a fait des choix, mis de côté certaines planches, et mêlé les sources et les périodes. La parution de son œuvre intégrale, par période, dans l'ordre chronologique, permet de mettre en lumière son évolution et de publier des inédits. Dans cet album, «Les Dingodossiers», saynètes satiriques de la vie quotidienne française dessinées par Gotlib et scénarisées par Goscinny, alternent ainsi avec les aventures de Jujube, le renard apprivoisé et surtout de Gai-Luron, son personnage de chien inexpressif inspiré par Droopy et à l'humour absurde. De quoi rire toute une année.



«**Gotlib. Œuvre complète 1967**»
Gotlib, avec la participation de René Goscinny et d'Henri Dufranne, Ed. Dargaud/Fluide glacial, 240 p.

CHERCHE MERCENAIRES

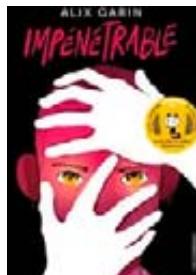
Ce premier tome d'une série originale et humoristique commence au 12e siècle en Terre sainte avec l'histoire de Séraphine, forgeronne d'élite à la recherche de mercenaires pour défendre son village des croisés francs. Ouvert par une citation un brin sarcastique de du Guesclin («La Chevalerie estoys: - moult belles paroles/un brin de bravoure/ et à la fin tu mourroye»), cet album propose un point de vue qui n'est pas celui des croisés, joue avec les clichés et fait de beaux clins d'œil à Don Quichotte. Attaquée dans le désert par des chevaliers francs décidés à la taxer arbitrairement, Séraphine déjoue leur plan avec bravoure et malice. A Jérusalem, elle finit par trouver, plus ou moins contre leur gré, une petite troupe de chevaliers venus de tous horizons, de culture, genre, et occupation variés, pour défendre son village natal, victime par le passé de pillages sans merci, et promis au même sort dans un mois. Encore faut-il qu'ils s'entendent.



«**Knight Club**»
Arthur de Pins, Ed. Dupuis, 192 p.

UN RÉCIT INTIME ET FÉMININ

Dans cet album sincère et optimiste, Alix Gardin raconte sa propre traversée du désert pendant deux ans. Alors qu'elle vit une période très stressante au niveau professionnel parce qu'elle s'investit dans son nouveau métier d'illustratrice dans une petite boîte et réalise son rêve de créer sa première bande dessinée, qu'elle effectue à côté de son travail, qu'elle vient de perdre sa grand-mère et subit son deuil, elle souffre de vaginisme. Ce trouble sexuel, qui se manifeste par des douleurs vives et rend la pénétration impossible, la prive de désir pour son compagnon, avec qui elle hésite à en parler. Pourtant, elle est très amoureuse, et il l'écoute lorsque sa frustration explose. Cet album retrace le long chemin nécessaire à la guérison d'un mal tabou dans une société où l'épanouissement sexuel est une injonction et une norme.



«**Impénétrable**»
Alix Gardin, Ed. Le Lombard, 304 p.

RTS1

RTS
1

- 11.15 Top Models **D**
 11.45 Plus belle la vie, encore plus belle **D**
 12.05 Demain nous appartient **D**
 12.45 Le 12h45 **D**
 13.15 Un Noël créatif Film TV. Comédie sentimentale.
 14.55 Mariés à Noël ! **D** Film TV. Drame.
 16.45 Magnum **D** Série.
 17.30 Ici tout commence **D**
 18.00 C'est ma question ! **D**
 18.30 Coeur à cœur **D**
 18.55 Météo régionale
 19.00 Couleurs locales **D**
 19.25 Météo **D**
 19.30 19h30
 20.00 Météo **D**
 20.10 36,9° **D**

BELLES-MÈRES : LA PLACE EMPOISONNÉE **D**

Doc. Société. Fra. 2025. Réal. : Virginie Plaut. Inédit. En France, 500 000 femmes vivent avec les enfants de leurs conjoints.

- 21.04 Doc à la Une
 22.01 Swiss Loto
 22.04 Sur les docs
 22.05 Un Noël en Irlande **D** Documentaire. Société. Inédit. Réal : Ken Wardrop. À l'approche de Noël, une petite ville irlandaise oscille entre rires et larmes.
 23.24 Sur les docs
 23.25 Faire corps **D**
 0.50 Couleurs locales **D**

CANAL+

CANAL+

- 15.45 Tétatête(s). **16.00** Amons-nous vivants. Film. Comédie. **17.25** Le routard. Film. Comédie. **18.55** En aparté. **19.35** Clique. **20.30** En aparté. **21.10** La haine - Jusqu'ici rien n'a changé. **23.00** Marmaille. Film. Drame. **0.30** Clique.

FRANCE 4

•4

- 13.30 À l'école des pompiers. **D**
 14.50 L'armure de Jade. **D** **15.30** Héros à moitié. **D** **16.05** Molusco. **D** **16.50** Mystery Lane. **D** **17.35** Okoo-koo. **D** **18.40** Bluey. **D** **19.30** Les Maternelles XXL. **D** **21.05** Tarata 100 % Live. **D** **23.20** Tarata 100 % Live. **D**

RMC STORY

RMC

- 9.00 Les grandes gueules : débat, société, diversité. **12.00** Estelle Midi : on ne va pas se mentir. **D**
15.00 Mission : protection. **17.00** The Big Bang Theory. **21.10** Plein les yeux. **22.55** Les 100 pubs les plus cultes. **0.25** La folle histoire de McDonald's.

MTV

MTV

- 19.20 Help! I'm in a Secret Relationship! **20.10** Caught In The Act : Infidélité. **21.05** Catfish : fausse identité. **22.00** Challenge: Vets and New Threats. **0.35** Ridiculous. **1.55** Ex on the Beach : la revanche des ex. **2.40** M comme musique.

RSI LA 1

RSI

- 18.00 Prima Ora. **19.00** Il quotidiano. **19.35** Zerovery. **20.00** Telegiornale. **20.40** Grey's Anatomy. Serie. Ti amo come una canzone. 2 épisodes. **22.20** TG Notte. **22.55** Il complicato mondo di Nathalie. Film. Comedia. **0.45** Siamo fuori.

RTS 2

RTS
2

- 7.00 La matinale
 8.00 RTS info
 8.30 Coeur à cœur Magazine. Présentation : Philippe Martin. **12.30** RTS info **D**
12.40 Couleurs locales **D**
13.00 Coeur à cœur Magazine. Présentation : Philippe Martin. La 10ème édition de cœur à cœur revient du samedi 13 au vendredi 19 décembre 2025, en parcourant les 7 cantons de la Suisse romande.
18.00 Forum **D** Magazine. Présentation : Mehmet Gultas. **19.05** RTS info
19.30 19h30 - Signé **D**
20.05 PMU Jeu.



20.10 FOOTBALL

- YOUNG BOYS/ GRASSHOPPER **D****
 Super League. 18^e journée, groupe A. En direct. Les Young Boys reçoivent les Zurichois, en difficulté depuis le début de saison.

- 22.43** Swiss Loto
22.45 Zap RTS sport
22.50 Le facteur sonne toujours deux fois **D** Film. Drame. EU. 1981. VM. Réal : Bob Rafelson. 2h00. Avec Jack Nicholson. La passion vénéneuse entre un vagabond violent et une femme mariée se solde par un meurtre
0.50 Couleurs locales **D**

TF1

TF1

- 6.55** Bonjour ! **D**
9.55 Téléshopping
10.55 Les feux de l'amour **D**
11.50 Les 12 coups de midi **D**
13.00 Le 13h **D**
14.00 Plus belle la vie, encore plus belle **D**
14.25 Noël à la maison : Des surprises en cadeau **D** Film TV. Drame.
16.00 La fable magique de Noël **D** Film TV. Comédie sentimentale.
17.30 Star Academy, la quotidienne **D**
18.30 Ici tout commence **D**
19.10 Demain nous appartient **D**
20.00 Le 20h **D**
20.45 Loto **D**
21.00 C'est Canteloup **D**



21.10 SÉRIE

- WILL TRENT **D****
 Série. Policier. EU. 2024. Saison 2. Avec J. Santiago Suarez. 2 épisodes. Inédits. Pour en apprendre davantage sur sa défunte mère, Will rejoint Antonio à Porto Rico.

- 22.50** Esprits criminels : Evolution **D** Série. Policière. EU. Avec Paget Brewster, Joe Mantegna. 2 épisodes. Rossi est prêt à tout pour prouver qu'Elias Voit n'est autre que Sicarius. Voit fait alors de Rossi son pire ennemi, mettant en péril son avenir au sein de l'unité d'investigation.
0.50 Esprits criminels **D**

BFM TV

BFM TV

- 6.00** BFM Première. **8.30** Face à face. **9.00** Apolline de 9 à 10. **17.25** L'invité de «C dans l'air». **17.40** C dans l'air. **18.55** C à vous. **D** **20.05** C à vous, la suite. **D** **21.05** La grande librairie. **D** **22.35** Ce soir. **D** **23.45** C dans l'air. **D** **0.55** C à vous. **D**

CSTAR

CSTAR

- 16.30** Top clip. **17.35** Au cœur de l'enquête. **19.15** Douanes sous haute surveillance. **21.10** Un garçon nommé Noël. Film. Fantastique. **23.00** Compagnons. Film. Comédie dramatique. **0.55** Top rock. **1.55** Nuit nouveaux talents.

RMC DÉCOUVERTE

RMC

- 6.30** Flic Story. **7.50** Le mystère d'Oak Island. **12.00** La ruée vers l'or - Dakota Boys. **17.30** Wheeler Dealers France. **D** **21.10** Flic Story. Magazine. Gendarmerie de Gex. **22.30** Flic Story. Magazine. Gendarmerie de Gex.

MEZZO

mezzo

- 18.30** Orchestre philharmonique de Monte-Carlo, Truls Mork : Saint-Saëns, Franck. **20.30** Les Fêtes d'Hébé. **23.10** Avishai Cohen Quartet. **0.15** Ben Wright : The Feeling of Going. **1.30** Berliner Philharmoniker : Verdi.

RSI LA 2

RSI

- 18.25** I misteri di Murdoch. **19.15** La mia nuova casa sull'albero. **20.10** Telesguard. **20.25** Young Boys/Grasshopper Calcio. Super League. Giornata 18. **22.30** Il prima e dopo sport. **22.50** La partita. **23.05** A tutto Hockey.

FRANCE 2

france.2

- 5.00** Tout le monde veut prendre sa place
5.50 100 % logique **D**
6.00 Le 6h00 info
6.30 Télematin
9.55 Bel & Bien ensemble Talk-show.
10.50 Chacun son tour
11.55 Tout le monde veut prendre sa place
13.00 13 heures
13.45 La p'tite librairie **D** Magazine.
13.55 Ça commence aujourd'hui Magazine.
16.15 Affaire conclue Magazine.
18.05 Tout le monde a son mot à dire
18.40 N'oubliez pas les paroles !
20.00 20 heures
21.00 100 % logique



21.10 SÉRIE

- CAPITAIN MARLEAU **D****
 Série. Policier. Fra. 2024. Saison 5. Avec C. Masiero. L'amiral. Inédit. Après la découverte du corps de Clara Santini, Marleau sent vite que l'affaire tourne autour d'un trio.

- 22.55** Capitaine Marleau **D** Série. Policière. Fra. Avec Corinne Masiero, Muriel Robin. Brouillard en thalasso. Dans un hôtel de luxe, un sexagénaire est retrouvé mort, immergé dans un bain de boue.
0.25 Au bout de l'enquête, la fin du crime parfait ? Magazine.
2.10 Sagesses bouddhistes **D**

W9

W9

- 19.25** Cyril et la famille, deuxième partie. **19.45** Tout beau, tout n'uf, première partie. **20.10** Tout beau, tout n'uf, deuxième partie. **20.45** Tout beau, tout n'uf, deuxième partie. **21.25** Love Actually. **D** Film. Comédie sentimentale. **23.50** Marchés de Noël et grands magasins : dans les préparatifs du plus gros business de l'année. **D**

AB1

AB1

- 6.00** Hélène et les garçons. **D** 3 épisodes. **7.35** Sous le soleil. **6** épisodes. **13.20** Beverly Hills, 90210. 3 épisodes. **15.50** Urgences. **D** 6 épisodes. **20.55** Catch. Catch américain «Raw». **23.45** Catch. Catch américain «NxTx». **1.25** Les années fac. 2 épisodes.

EUROSPORT 1

EUROSPORT

- 11.05** Les mormons : qui sont-ils vraiment ? **12.10** 7 à la maison. Série. 6 épisodes. **17.20** Cold Case : affaires classées. Série. 4 épisodes. **21.00** Cold Case : affaires classées. Série. 2 épisodes. **22.50** Cold Case : affaires classées. Série. 6 épisodes. **0.35** Total WipeOut.

ARD

ARD

- 18.50** Hubert ohne Staller. **20.00** Tagesschau. **20.15** Mozart/Mozart. **Série. 21.00** Mozart/Mozart. **Série. 2** épisodes. **22.30** heute journal. **D** **23.05** Wirtschaft im Stressfest. **D** **23.50** Echtes Leben. **D** **0.30** Mozart/Mozart. **D**

PLANÈTE +

PLANÈTE +

- 17.45** Empire inca : l'histoire révélée. **19.25** American Pickers - Chasseurs de trésors. **20.55** Mozart, l'ascension d'un génie. **21.55** Les mille et un visages d'Alexandre Dumas. **22.55** Napoléon III, le prix de l'audace. **0.55** Les combattants du ciel.

RAI 1

RAI 1

- 13.30** Telegiornale. **14.05** La voluta buona. **16.00** Il paradiso delle signore. **17.05** La vita in diretta. **18.40** L'eredità. **20.00** Telegiornale. **20.35** Affari tuoi. **21.30** Un Professore. Série. **23.40** Porta a Porta. **23.55** TG1 Sera. **1.30** L'eredità.

ZDF

ZDF

- 19.25** Die Lebensretter von Murnau - Einsatz am Limit. **D** **20.15** Markus Lanz - Das Jahr 2025. **D** **22.15** heute journal. **D** **23.15** Die Spur. **D** **0.00** auslandsjournal frontlines: Afghanistan im Griff der Taliban. **D**

TVE 1

TVE 1

- 13.30** Telegiornale. **14.05** La volta buona. **16.00** Il paradiso delle signore. **17.05** La vita in diretta. **18.40** L'eredità. **20.00** Telegiornale. **20.35** Affari tuoi. **21.30** Un Professore. Série. **23.40** Porta a Porta. **23.55** TG1 Sera. **1.30** L'eredità.

SRF 1

SRF 1

- 19.00** Schweiz aktuell. **D** **19.30</b**

ADRESSES UTILES**URGENCES**

- Urgences médicales: 144
- Police: 117
- Feu: 118
- Intoxication: 145
- Médecin ou dentiste de garde: 0848 134 134 ou en cas d'urgence vitale: 144
- Pharmacie de service. En dehors des heures d'ouverture: 0848 134 134
- Urgences et demande de consultations pédiatriques: 0848 134 134
- Centre d'urgences psychiatriques (CUP): 032 755 15 15

NEUCHÂTEL

- RHNe-Neuchâtel
Permanence 24/24. 0848 134 134
- La Providence
Consultations urgentes sans rendez-vous pour adultes dès 16 ans.
Lu-ve 8h-18h, sa et jours fériés 9h-18h, dimanche fermé. 032 720 30 46.
- Pharmacie de service
Pharmacie de la Gare, jusqu'à 20h30. En dehors de ces heures: 0848 134 134.
- Dépannage eau, gaz, électricité 032 855 24 24.
- Bibliothèque publique et universitaire Locaux provisoires, Rue Saint-Maurice 4, 2000 Neuchâtel
Lundi-vendredi: 12h00-18h30
Samedi: 10h00-16h00
Téléphone: 032 717 73 20
- Bibliothèque de Corcelles-Cormondrèche Lu: 10h-12h15 et 13h-16h. Ma: 15h-17h30. Me: 14h-17h30. Je: 15h-17h30. Ve: 10h-12h15.

LA CHAUX-DE-FONDS

- RHNe-La Chaux-de-Fonds
Permanence 24/24. 0848 134 134
- Clinique Montbrillant
Consultations urgentes sans rendez-vous pour adultes dès 16 ans.
Lu-ve 9h-18h. Sa 9h-13h. 032 910 04 46.
- Permanence Volta
Consultations d'urgences sans rendez-vous. Lu-ve 7h30-18h30.
- Pharmacie de garde 0848 134 134.
- Dépannage eau, gaz, électricité 032 855 24 24.
- Bibliothèque de la ville Service de prêt, discothèque et salle de lecture.
Lu 13h-19h. Ma-ve 10h-19h. Sa 10h-16h.
- Contrôle des champignons Passage Léopold-Robert 3. Service de l'urbanisme, des mobilités et de l'environnement (SUME). Lu-ve 16h-17h. (4e étage) Di 17h30-19h. (Rez-de-chaussée)

LE LOCLE

- Pharmacie de garde 0848 134 134.
- Dépannage eau, gaz, électricité 032 855 24 24.
- Bibliothèque de la ville Lu 14h-18h30. Ma-ve 14h-19h. Ve 14h-18h30. Sa 10h-12h.
- Bibliothèque des Jeunes Lu-Ve 13h30-18h. Sa 10h-12h.
- Contrôle des champignons Société mycologique des montagnes neuchâteloises. Rue de la Côte 35. Ma 20h-21h30. Sa 17h30-19h.

LITTORAL-EST

- Pharmacie de garde 0848 134 134.
- Permanence médicale Cornaux, Cressier, Le Landeron, Lignières: le 0848 134 134 renseigne et en cas d'urgence: 144.
- La Neuveville, Douanne, Glèresse, Plateau de Diesse: 0900 900 024 (1.95/min).

→ **Bibliothèque des Deux Thielles, Le Landeron**
Lu: 13h30-17h. Ma: 9h30-11h30 et de 13h30-16h. Me: 15h-17h. Je: 15h-19h. Ve: 10h-12h

→ **Bibliothèque Marin-Epagnier (Laténa)**
Route des Tertres 5a (CSUM), 2074 Marin-Epagnier (Laténa). Ma: 10h-12h-15h-19h. Me: 15h-19h. Je: 15h-19h. Ve: 10h-12h.

LITTORAL-OUEST

→ **Centre médical de la Côte**
Petit-Berne 14, Corcelles, Lu-ve de 8h à 19h. Urgences Lu-ve de 8h30 à 18h. Samedi et dimanche fermé. 032 727 11 00.

→ **Pharmacie et médecin de garde** 0848 134 134 et en cas d'urgence: 144.

→ **Bibliothèque communale, Bevaix** Polymatum, rue du Collège 1b, 2022 Bevaix. Ma: 14h-19h. Je: 09h-11h-14h-18h.

→ **Bibliothèque communale, Boudry** Cour du collège des Esserts, avenue du Collège 24, 2017 Boudry. Ma: 15h-18h. Me: 14h-18h. Je: 15h-19h.

→ **Bibliothèque communale, Colombier** Rue Haute 25, 2013 Milvignes. Me: 14h-18h. Je: 15h30-19h30.

→ **Bibliothèque communale, Corcelles-Cormondrèche** Lu 9h-12h15/13h-15h. Ma 15h15-19h. Me 14h-18h. Ve 13h30-16h30.

→ **Bibliothèque communale, Cortaillod** Collège des Corneilles, rue des Coteaux 3, 2016 Cortaillod. Je: 15h-19h. Ve: 15h-19h.

→ **Bibliothèque intercommunale, Gorgier-La Béroche**

Rue des Prises 3, 2023 Gorgier. Me: 15h-18h. Ve: 14h-17h30.

→ **Bibliothèque adultes, Peseux** Temple la, 2034 Peseux. Ma 9h-12h. Me 17-19h. Je 17-19h.

VAL-DE-RUZ

→ **Pharmacie de service** En dehors des heures d'ouverture des pharmacies: 0848 134 134.

→ **Médecin de garde** 0848 134 134 et en cas d'urgence: 144.

→ **Bibliothèque communale de Fontainemelon** Pavillon scolaire de l'école enfantine, Rue de Bellevue 3, 2052 Fontainemelon. Section adultes:

Me 14h-18h. Je 15h-18h.

Section jeunesse:

Lu 15h-18h. Me 14h-18h. Je 15h-18h.

www.val-de-ruz.ch ou www.bibliotheque-ne.ch

VAL-DE-TRAVERS

→ **Médecin de garde et pharmacie de service** 0848 134 134 et en cas d'urgence: 144.

→ **Policlinique de Couvet** 032 864 64 64.

→ **Bibliothèque communale, Fleurier** Lu: 10h-12h et 13h-18h30. Ma: 10h-12h. Me: 10h-12h et 13h-18h30. Je: 10h-12h et 13h-16h30. Ve: 10h-12h.

JURA BENOIS

→ **Pharmacie de garde** Saint-Imier. Pharmacieplus du Vallon, 032 942 86 86.

Tramelan. Pharmacieplus Schneeberger, 032 487 42 48.

→ **Médecins de garde** De la Ferrière à Pery, 032 941 37 37.

Tramelan, 032 493 55 55.

→ **Bibliothèque communale, Tramelan** Lu 17h-19h.

→ **Bibliothèque, Saint-Imier** Bibliothèque régionale, section jeunes et section adultes. Je-ve 9h-11h. Me-ve 14h-18h.

→ **Bibliothèque communale, Sonvilier** Lu 17h30-19h30. Me 16h-18h.

→ **Bibliothèque communale, Renan** Lu 17h30-19h. Ma, je 15h30-17h.

→ **Bibliothèque communale du Soleil, Villeret** Mardi de 9h-10h et de 15h-17h.

Mercredi de 17h-19h.

→ **Bibliothèque communale, Cormoret** Ma 17h30-18h30. Je 17h-18h.

→ **Bibliothèque communale, Courtelary** Lu 15h-17h30. Ma 17h-19h. Je 15h-16h30. Ve 9h30-10h30.

AVIS MORTUAIRES

Les Jeudistes du CAS de Neuchâtel ont la profonde tristesse d'annoncer le décès de leur ami fidèle Monsieur Gérard André DEBÉLY dont ils conserveront le meilleur souvenir.

En mémoire de notre très chère**Luigia VANOLI**
(née Rota)

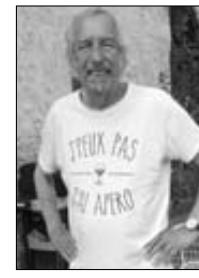
Une année déjà qu'elle prie inlassablement depuis les cieux pour toute sa famille, ses amis et toutes celles et ceux qui l'ont aimée.

Tu resteras gravée dans nos cœurs.

AVIS MORTUAIRES

Si tu me cherches
regarde dans ton cœur
j'y aurai peut-être
trouvé une petite place.

Le souvenir, c'est la présence invisible.
Victor Hugo



Quand le corps est à bout de forces, l'envol est une évidence.

Jean-Paul STEINEGGER

06.01.1947 – 10.12.2025

Nous sommes tristes mais soulagés de te savoir libre.

Nous t'aimons fort, fort, fort.

Irène Steinegger

Camille, Alexandre, Elise, Aude, Clémence, Eve, Julie Netuschill

Nous invitons les amis et les connaissances de Jean-Paul à venir partager un petit apéro convivial en son souvenir, le 6 janvier 2026, à partir de 16h30, au Battoir de Diesse.

Nous exprimons notre gratitude au personnel soignant, aux infirmières, infirmiers et au corps médical du 3e étage de Mon Repos pour leur soutien, leur bienveillance et leurs soins attentifs.

Adresse de la famille: La Violette 8, 2517 Diesse

Cet avis tient lieu de faire-part.

La mort d'un vieillard, c'est à peine une mort,
elle est si douce quand elle est dans l'ordre des choses.
C'est l'usure qui clôt l'usage, c'est l'usage qui provoque l'usure.

Saint-Exupéry

La famille et les amis de

Suzanne GUYOT

ont la tristesse d'annoncer son décès survenu dans sa 95e année.

Neuchâtel, le 13 décembre 2025.

Un recueillement a eu lieu dans l'intimité.

REMERCIEMENTS

Le souvenir, c'est la présence invisible.
Victor Hugo

A vous tous si nombreux qui par votre présence, vos dons, vos fleurs et vos pensées, avez témoigné votre soutien, votre amitié et votre affection lors du décès de

Laurent RAYMONDAZ

du fond du cœur, nous vous remercions sincèrement.

Montalchez, décembre 2025

Très touchée par toutes les marques de sympathie et d'affection reçues lors de son deuil, la famille de

Rolf ZBINDEN

vous remercie très sincèrement de la part que vous avez prise à sa douloureuse épreuve, par votre présence, vos messages ou vos dons.

Elle vous prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

Décembre 2025

AVIS MORTUAIRES

Ses filles: Valérie et Manuel Bemposta
Stéphanie Perrenoud et Marco

Ses petits-enfants:
Maeva et son ami Jérémy, Evan, Kandice, Kimberley et son fils Ayden

ont la tristesse de faire part du décès de

Robert ZUMSTEIN

La cérémonie d'adieu aura lieu dans l'intimité de la famille.

Aimez-vous les uns les autres
comme je vous ai aimés.

Une pensée pour
Dominique et Frédéric

Sa fille

Françoise et Haim Bitton-Rubi

Sa belle-fille

Monique Rubi et Ronald Ballmer ses enfants Isaline et Gaël

Ses petits-enfants

Priscille et Michaël, Estelle et Johann, Shirèle, Yanive et Céline

Ses arrière-petits-enfants

Sohane, Lia, Ayden, Naelle, Loen, Jonah

Ses filles

Mary-Louise, Sylvia, Marie-Claude

Les familles Schwab, Tschanz, Baillod, Banderet, parentes et alliées ont le chagrin de faire part du décès de

Madame

Simone RUBI

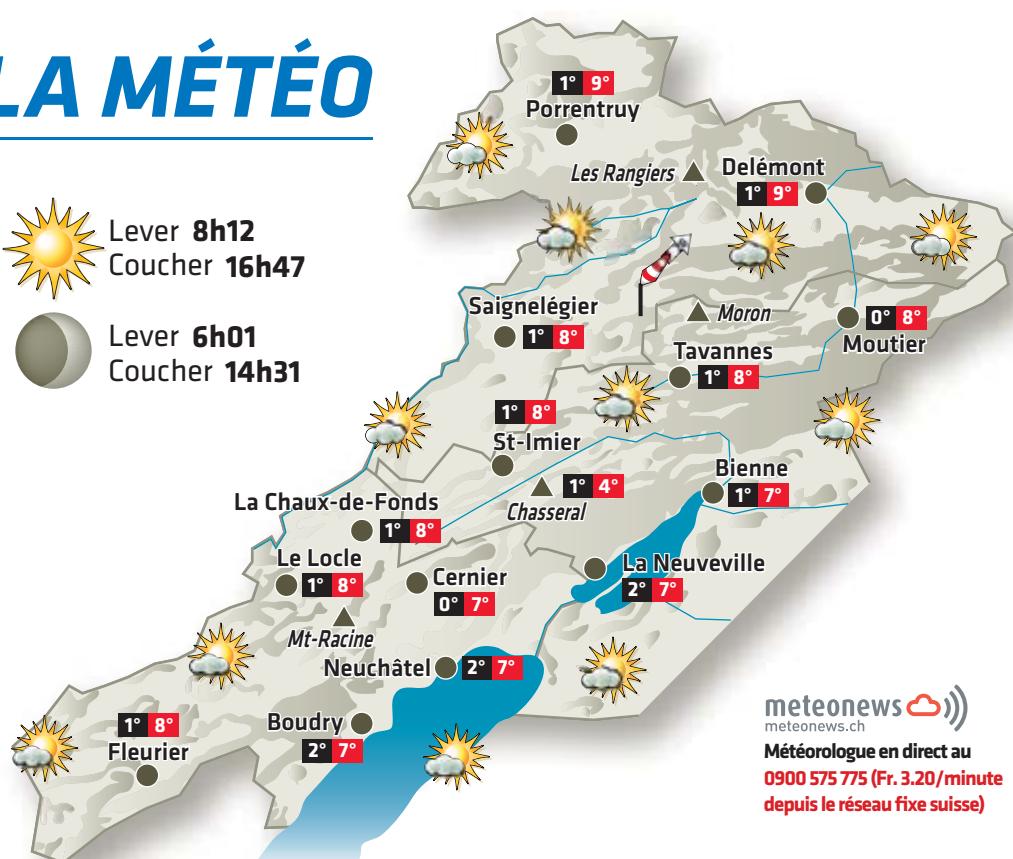
née Schwab

enlevée à leur tendre affection dans sa 97e année.

LA MÉTÉO

Lever 8h12
Coucher 16h47

Lever 6h01
Coucher 14h31



SUR NOS LACS

	Température de l'eau	Direction et vitesse du vent	Niveaux des lacs
Neuchâtel	8°	variable 1 Bf	429.08 m
Bienne	8°	variable 1 Bf	429.05 m

Niveau du lac des Brenets: 750.72 m

AIR DU TEMPS

AOP précision

LUC-OLIVIER ÉRARD
JOURNALISTE

La précision est une culture constitutive de l'identité neuchâteloise, tout autant que la torréfaction. Si vous ne me croyez pas, lisez l'ouvrage de Julien Gressot «Forger le temps, l'Observatoire cantonal de Neuchâtel, 1858 - 1960», qui vient de paraître chez Alphil.

L'observatoire a fermé en 2007. C'est une affaire classée. Le vrai sujet du bouquin (600 pages!), c'est la culture de la précision.

C'est quoi la précision? Etymologiquement, l'origine du mot est praecisio: le mot latin pour «rogner». Ce qui est cocasse, car rogner, tailler, retirer de la matière, c'est bien le geste que nécessite tout composant horloger, dont seules les dimensions exactes garantissent une mesure du temps précise. Mais passons.

Ce que montre l'auteur, c'est que la précision ne se limite pas aux mesures seules. «La précision représente une pratique du bien-faire.»

A l'observatoire, les scientifiques exigent une architecture dédiée à la précision de leurs mesures. Puis, ils inventent des instruments, et ne les font fabriquer que par les artisans les plus méticuleux. Sous pression de budgets serrés, ils jouent aussi du marteau: «Le rafistolage constitue une composante essentielle de la culture de la précision», écrit Gressot.

«L'observatoire a littéralement forgé dans la région une culture de la précision: un ensemble de savoirs, de gestes, d'acteurs, d'instruments, de valeurs, de symboles, de lieux et d'institutions permettant de constituer des mesures précises.»

Cet engagement intellectuel autant que matériel et social établit le succès de l'institution neuchâteloise, qui perdure après la disparition de l'observatoire. «Cette réussite se reflète dans l'effet durable de la culture de la précision neuchâteloise, qui continue de marquer le microcosme local.»

IMPRESSUM

Editeur: SNP Société Neuchâteloise de Presse SA, Av. du Vignoble 3, 2000 Neuchâtel.

DIRECTEUR GÉNÉRAL ET ÉDITEUR: Jacques Matthey.

Contact: contacts.arcinfo.ch / Tél. +41 32 723 53 00

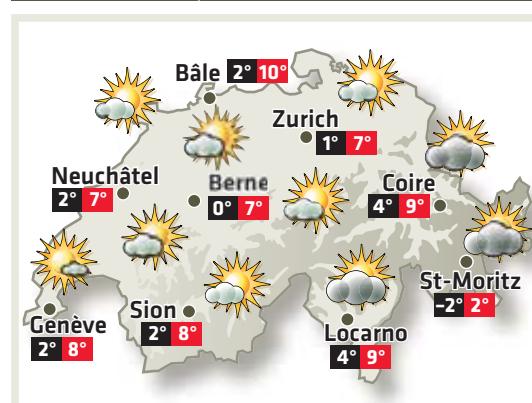
RÉDACTRICE EN CHEF: Françoise Kuenzi

Pour contacter la rédaction, rendez-vous sur redaction.arcinfo.ch

Nettement plus froid après Noël ?

Certaines modélisations à long terme entendent un temps nettement plus froid après Noël. Cette tendance reste néanmoins encore minoritaire. Avant cela, les températures demeureront au-dessus des normales de saison au moins jusqu'au week-end. Côté ciel, nous pourrons profiter de davantage de soleil ce mercredi après-midi, y compris sur les régions de plaine. Météo entre soleil et grisailles demain et vendredi.

EN SUISSE AUJOURD'HUI



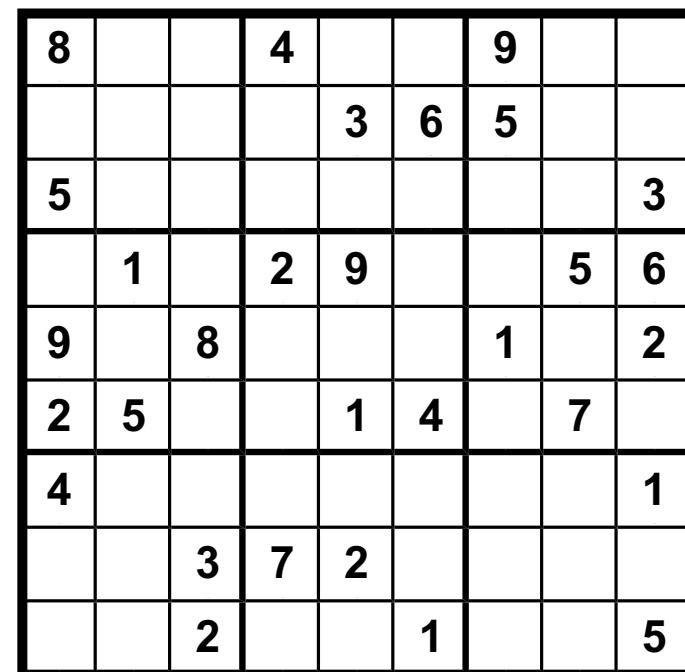
PRÉVISIONS À QUATRE JOURS POUR L'ARC JURASSIEN

JEUDI 18	VENDREDI 19	SAMEDI 20	DIMANCHE 21
pied du Jura à 1000 m			
2° 5°	2° 8°	1° 6°	1° 9°
FIABILITÉ: 9/10	FIABILITÉ: 8/10	FIABILITÉ: 7/10	FIABILITÉ: 6/10

SUDOKU DIFFICULTÉ 3/4 - N° 4439

Complétez la grille en utilisant les chiffres de 1 à 9.
Ils doivent obligatoirement figurer une seule fois dans chaque ligne,
chaque colonne et chaque carré de 3x3.

Solution dans la prochaine édition d'«ArcInfo».



Hes-SO // VALAIS WALLIS

Haute Ecole de Gestion

Grille proposée par la filière Informatique de gestion

Solutions de la grille N° 4438

2	4	6	8	3	5	1	7	9
8	5	3	9	7	1	6	2	4
1	9	7	6	4	2	8	3	5
3	2	5	1	9	4	7	8	6
4	6	8	2	5	7	3	9	1
9	7	1	3	6	8	4	5	2
7	3	2	4	1	9	5	6	8
5	8	4	7	2	6	9	1	3
6	1	9	5	8	3	2	4	7

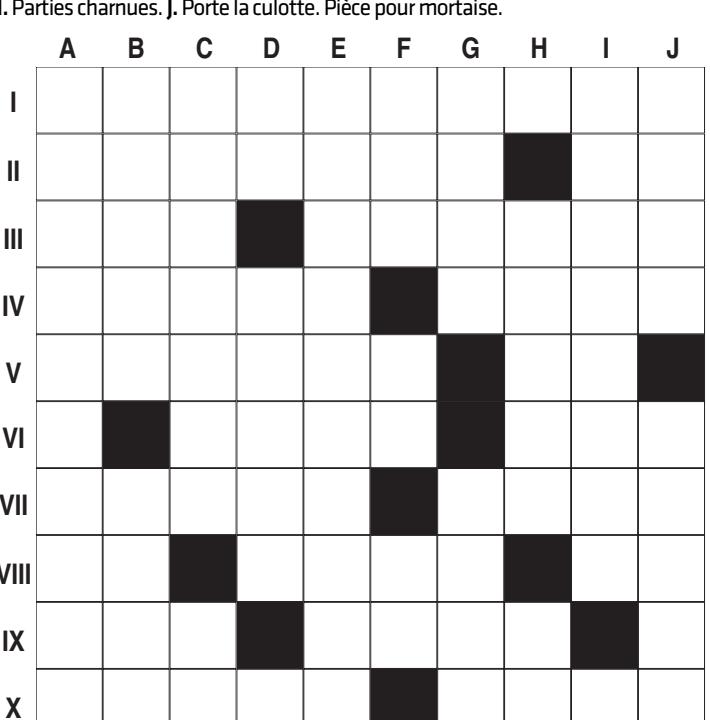
MOTS CROISÉS

N° 1822

HORizontalement: I. Haut lieu parisien. II. Déplaisante au plus haut point. Leurre du berger. III. Espace pierreux. Bouquins de campagne.

IV. Se porte en réunion. Écrivain français. V. Passeur des morts à tête de chacal. Pour mézigue. VI. Impôt sur récolte. Produit de marque. VII. Banlieue de Bruxelles. Rétablit le courant. VIII. Mesure chinoise. Boule rouge. Étain. IX. Chandelle en court. Chef religieux musulman. X. Évita avec adresse. Sans pénération aucune.

Verticalement: A. Charcuterie italienne. B. Édifice à gradins. Manque de respect caractérisé. C. Elle est gauche et bête. Pris à partie. D. Directeur de mine. Homme de main. E. Une grosse campagne, généralement. F. Roi de Juda. Personnel réfléchi. Ante meridiem. G. Tissu d'ameublement. Espèce de masse confuse. H. Pièce satirique virulente. Mère de vauriens. I. Parties charnues. J. Porte la culotte. Pièce pour mortaise.



SOLUTIONS DU N° 1821

HORizontalement: I. MARINGOUIN. II. AVISER. BOA. III. CAVE. ÉTANT.

IV. OLA. PLACET. V. NÉGRIER. SE. VI. ÉON. ETC. VII. EH. IOS.

VIII. RUNABOUT. IX. ILI. LITRON. X. EKEREN. ENA.

Verticalement: A. MACONNERIE. B. AVALE. HULK. C. RIVAGE. NIE.

D. ISE. RÔDA. E. NÉ. PIN. BLÉ. F. GRÈLE. COIN. G. TARE. UT. H. UBAC. TITRE.

I. IONESCO. ON. J. NATTE. SANA.



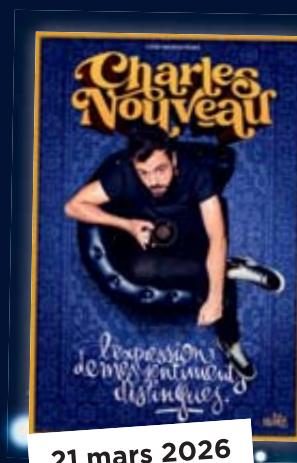
Informations et commandes
theatre.colombier@ne.ch
Tél. 032 886 58 14



Bon cadeau



15 février 2026
à 17h



21 mars 2026
à 20h



26 avril 2026
à 17h



CLIQUEZ

PUBLICITE